50¢

LA LIBERTÉ

Volume 74 no 32 Saint-Boniface, du 13 novembre au 19 novembre 1987

Un nouveau centre d'accueil pour les alcooliques

À l'aide

Un centre d'accueil pour anciens alcooliques exclusivement réservé aux francophones, le premier du genre dans l'Ouest canadien, devrait ouvrir ses portes le 13 décembre au 206, rue Eugénie, à Saint-Boniface.

L'idée de construire cette Maison Saint-François d'Assise, qui pourra accueillir 12 francophones sortant d'un traitement pour alcoolisme, a germé l'année dernière dans l'esprit des paroissiens du Précieux-Sang, comme l'explique Gérald Labossière, curé de cette paroisse.



Gille Beaudoin, directeur de la Maison Saint-François d'Assise. L'objectif à moyen terme de l'Accueil Précieux-Sang est d'ouvrir un deuxième foyer pour accueillir des femmes.

photo: Laurent Gimenez

«Ici, au Précieux-Sang, nous avons tous les équipements nécessaires, une belle paroisse, avec tout ce qu'il faut. Alors nous nous sommes dit qu'il serait bon d'offrir un projet d'accueil pour ceux qui sont moins chanceux».

Une fois le projet défini, le père Labossière a convaincu la congrégation des Oblats d'acheter la maison située au 206 rue Eugénie. Puis, par l'intermédiaire des paroisses, on a fait appel au bénévolat. Les résultats ont dépassé les espérances.

«Une magnifique collaboration communautaire s'est manifestée», raconte Gérald Labossière. «Des communautés religieuses nous ont aidé financièrement. Les Soeurs Grises, qui ont de l'expérience dans la santé, ont également contribué.»

Générosité

Beaucoup de paroissiens ont eux aussi mis la main à la pâte. Une douzaine de bénévoles constituent le conseil d'administration de l'Accueil Précieux-Sang (*nom du projet*), et une autre douzaine de personnes ont suivi des cours afin de pouvoir offrir des services d'entretien et d'accompagnement aux futurs résidants de la Maison Saint-François d'Assise.

«Ce qui est vraiment frappant, c'est la générosité et la coopération des gens alentour», s'exclame Gille Beaudoin, directeur de la Maison. «Pourtant, nous n'avons pas fait d'appel public, l'information s'est transmise de bouche à oreille».

Le seul employé pour l'instant, poursuit: «Une centaine de personnes en tout nous ont donné des meubles, ce qui nous a permis de garnir entièrement la maison. Les personnes âgées du Foyer Vincent ont offert de confectionner des couvertures et des rideaux. L'entreprise Domtar Gypsum nous a fourni des matériaux gratuitement, et une autre compagnie, Co-op Lumber, à Saint-Léon, nous a donné un chèque».

Gille Beaudoin pense pouvoir commencer à accueillir des résidants dès le mois de janvier. Il y aura de la place pour 12 personnes, qui devront payer une pension minime. Dans certains cas, le prix de la pension pourra être pris en charge par les autorités publiques. En attendant, les travaux continuent, et l'on a plus que jamais besoin de bénévoles.

Laurent GIMENEZ

Pour tous renseignements, appeler Gille Beaudoin au 237-3434.



Plus de gibier, moins d'excuses!

La chasse au chevreuil s'ouvre très bientôt. Roland Brouzes de Notre-Dame-de-Lourdes ne cache pas ses ambitions pour cette saison. Mais ce chasseur chevronné et trappeur accompli offre quand même bien volontiers quelques conseils aux chasseurs de trophées. **Voir page 5.**

photo: Bernard Bocquel

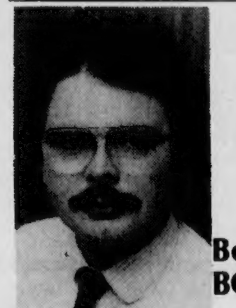
AU SOMMAIRE



Moins de 20% des Canadiens font des investissements en bourse. Ce qui n'est vraiment pas une raison pour ne pas en savoir plus long sur les rouages essentiels du marché boursier: les courtiers. Bernard Bocquel a rencontré la courtière Lilliane Prud'homme. **Tournez la page.**

La bourse...
ou l'avis d'une courtière

En avant marché



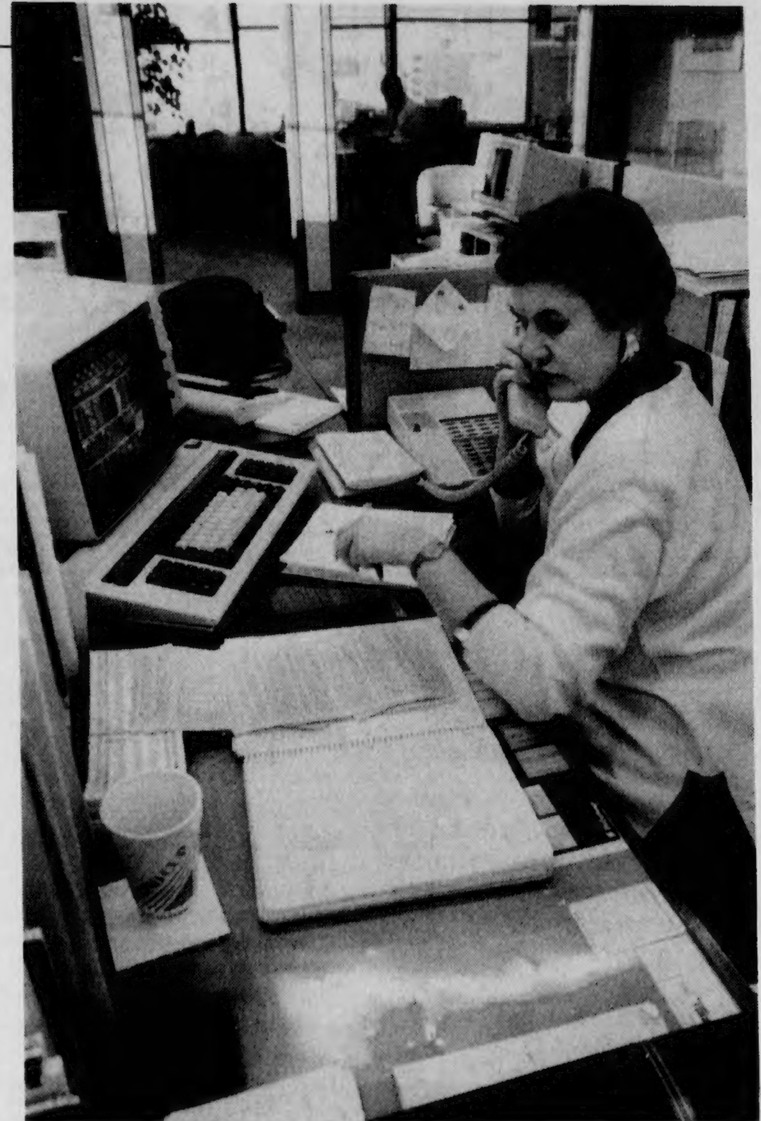
Bernard BOCQUEL

Bureau moderne au 13e du Trizec Building, ordinateur toujours disposé à donner l'état du Dow Jones, téléphone omniprésent, documents remplis de courbes, de graphiques, de colonnes. L'environnement de Lilliane Prud'homme est à la mesure de son métier de courtière.

Ou disons qu'à force de voir des gens de la bourse défiler à la télé pour supputer les conséquences du Lundi Noir, on ne pouvait plus imaginer autrement l'environnement d'un courtier.

«Je passe une bonne partie de la journée au téléphone avec mes clients. La plupart m'appelle. En moyenne une trentaine quotidiennement. On discute le marché en général. On prend des décisions: acheter, vendre, réorganiser le portefeuille».

Évidemment, Lilliane Prud'homme, courtière avec Lévesque Beaubien depuis 1984, après avoir passé 20 ans dans l'enseignement, ne prétend pas avoir la science infuse. Si tous les courtiers de ce monde étaient infaillibles, ils seraient tous millionnaires à la retraite...



Lilliane Prud'homme, à pied d'oeuvre. L'ex-enseignante analyse. «Ça m'avait toujours fasciné. Ce métier me donne la possibilité d'utiliser mes connaissances en sciences, finances et économie. Et puis en cherchant une nouvelle carrière, je ne voulais pas commencer au bas de l'échelle dans une organisation où j'aurais été un numéro».

photo: Bernard Bocquel

Concocter

«Il n'y a pas deux courtiers qui fonctionnent de la même manière. On aime différentes choses. Il y a deux façons principales d'analyser le potentiel d'une compagnie. Soit en tenant compte des aspects fondamentaux (*capitalisation, valeur comptable*...) Soit en tenant compte des aspects fondamentaux et en utilisant des graphiques».

Inutile de préciser que les experts des maisons de courtage alimentent sans cesse des ordinateurs qui pondent jour après jour des analyses et des graphiques de toutes sortes. Ce qui n'empêche pas Lilliane Prud'homme de concocter ses propres graphiques.

«En juin, juillet et août ça ne me tentait pas d'acheter grand chose. Tout était au haut de la courbe, ça ne me semblait pas logique. La baisse s'annonçait», assure la courtière qui gère les portefeuilles de 500 clients, dont un bon nombre de francophones.

Mais de là à prédire un krach, il y a une marge. «Personne n'a encore vraiment pu expliquer la magnitude de la chute qui s'est produite le Lundi Noir. Jusqu'à la semaine avant l'écroulement, bien du monde envisageait un futur rose. Depuis ce temps, les analystes et les économistes ont révisé leurs prédictions. L'économie devrait ralentir puisque des montants considérables ont été effacés de certains portefeuilles.»

Récession ou pas, Lilliane Prud'homme s'attend à une remontée graduelle des cours. «Dans les six mois, nous allons voir des cours plus élevés, qui seront probablement suivis d'une deuxième chute si, en effet, la récession se produit».

Une récession qui dépendra dans une large mesure des actions des dirigeants des grandes économies mondiales (*américaine, japonaise, allemande*). Pour leur part, les Américains feront tout pour reculer la possibilité d'une récession après les élections américaines à l'automne 88.

En tout cas, si le marché entre dans une phase dépressive, l'avenir de plusieurs courtiers devrait être facile à prédire. «Quand tu as un marché à la baisse, qui descend graduellement, tu ne peux rien faire, c'est la mort du courtier. Durant la baisse en 1983, un bureau de courtage à Winnipeg est passé de 24 courtiers à 8».

Survivre

«Ceux qui survivent sont ceux qui donnent du bon service au client, qui ont un grand nombre de clients. Et qui sont prêts à accepter des revenus moins élevés. On est tributaire de l'économie.»

«Ceci dit, qu'ils soient à la hausse ou à la baisse, les marchés vont continuer, les courtiers seront encore là pour donner des recommandations. Même dans un *bear market*, parfois quand même des choses montent, tout ne plonge pas indéfiniment. Par exemple, le secteur des services va continuer à faire des profits, car les services sont nécessaires même pendant une récession.»

«En cherchant, il est toujours possible d'acheter des choses qui vont donner un rendement à long terme plus élevé qu'un véhicule classique, comme un dépôt à terme dans une banque».

L'art de ne pas être trop gourmand

La première job du courtier, c'est d'évaluer les besoins du client et de la cliente.

Lilliane Prud'homme précise. «Pas deux personnes ont les mêmes besoins. Ce qu'on recommande dépend des moyens du client, de sa capacité de subir un risque, de son âge».

«Pour une personne à la retraite avec un revenu fixe, il est important de préserver le capital. Dans ce cas-là, on recommande des bons du Trésor, par exemple» (*La plupart des produits financiers ne sont disponibles qu'à travers un courtier...*)

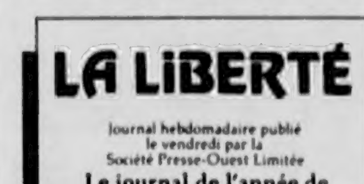
Statistiques à l'appui, soulignons que les Manitobains n'ont pas le goût du risque accroché au coeur. «Dans leurs placements, les gens d'ici sont parmi les plus conservateurs. Ils veulent éviter le risque au maximum». Au point que certains laissent tout simplement leur argent à la banque...

On associe souvent la bourse avec le jeu, mais Lilliane Prud'homme ne partage pas cette manière de voir. «je ne trouve pas que c'est un jeu. Il y a moyen de se protéger. Si une affaire ne prend pas la direction prévue, il faut simplement arriver à une décision pour couper les pertes immédiatement. C'est parce qu'il est impossible de prédire avec certitude que certains parlent de jeu».

Un courtier, une courtière fonctionne à commission. En clair, son revenu est fonction du nombre de transactions (*achat, vente*) effectuées.

«Le plus difficile, c'est de savoir quand acheter. Pour être capable de réaliser quand c'est le temps de vendre, c'est assez facile». Lilliane Prud'homme, outre les analyses, évoque une sorte de «6e sens» pour «sortir ses clients à temps».

En indiquant bien que «la morale de l'histoire du Lundi Noir, c'est qu'il ne faut pas être gourmand non plus».



1984-1985-1986

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

Nos annonceurs ont 3 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers

Enregistré comme courrier de deuxième classe No 0477

L'état des doléances

Il va de soi que lorsqu'on veut dresser une «carte routière», il faut, au préalable, arpenter le terrain. Dans ce sens, les audiences publiques des États généraux de la francophonie manitobaine, qui ont pris fin jeudi 12 novembre, n'ont pas été sans succès.

Pas un des sentiers battus de la francophonie n'a échappé aux yeux perspicaces des quelque 175 mémoiristes reçus par le panel de huit présidé par le juge Michel Monnin.

La gestion des écoles, le bénévolat épuisé, le concept vide de sens de «maître chez nous», le besoin de plus de services et de deniers publics, les jeunes, les vieux et les entre-les-deux ont tous été évoqués et invoqués à moult reprises.

ÉDITORIAL

À un point tel que, parfois, les audiences publiques ont donné l'impression d'être ni plus, ni moins qu'un cahier de doléances, où la liste de revendications s'allongeait au fur et à mesure que les mémoires s'empilaient.

C'était là que les audiences publiques des États généraux ont fait, si on ose dire, fausse route. Au-delà du descriptif, qui variait un peu dépendant de la région ou de la personne, il n'y a pas eu de nouveau. Il n'y a pas eu de surprises. Il n'y a pas eu de discussions de fond.

C'est là qu'il y a lieu de s'inquiéter pour le Congrès général des États généraux prévu pour mars 1988. À ce Congrès, les organisateurs et les organisatrices des États généraux veulent dresser une carte routière pour l'avenir de la francophonie manitobaine.

Pourtant, ils n'auront, à leur disposition, pour l'instant en tout cas, qu'un portrait fragmentaire d'une partie du passé et du présent. Le «pour qui» et le «pourquoi» de l'exercice n'ont pas été publiquement débattus.

On ne peut pas «établir un sens de direction pour l'avenir» et on ne peut pas «identifier les moyens nécessaires à la collectivité pour façonner son avenir» sans se demander ce que pourrait être cet avenir, qui voudra y participer, et comment.

Si les États généraux ne sont, dans l'analyse finale, qu'une façon de redonner à la Société franco-manitobaine une raison d'être, il aurait été mieux de le dire dès le début.

Lucien CHAPUT

CAYOUCHE



LE SYNODE DES ÉVÊQUES À ROME

VITE LU, VITE SU

Saint-Jean-Baptiste — Le village ne sera sans curling que pendant quatre ans, puisque les villageois pourront essayer leurs 4 nouvelles glaces artificielles dès l'automne 88.

C'est le 9 novembre qu'un contrat a été signé avec Valley Steel Ltd. de Morris pour construire une partie du curling, qui coûtera en tout 340 000$. La finition intérieure sera confiée à «des ouvriers de la place et du monde de la paroisse», précise Paulette Vermette, la secrétaire du comité de curling (*un sous-comité de Parcs et Loisirs Saint-Jean-Baptiste*).

Il manque quelque 63 000$ pour payer la totalité des coûts. «On espère que d'ici deux ans, il ne va pas nous manquer grand chose», ajoute Paulette Vermette. L'argent recueilli à ce jour provient de projets de prélèvements de fonds, de dons et du gouvernement provincial (*75 000$ via le programme Place aux communautés et 15 000$ à travers les revenus de loterie du Manitoba Community Services Council*).

Le curling aura 200 pieds de long et 63 de large; la salle d'attente 63 de large et 45 de long. Valley Steel pourrait couler les fondations très bientôt.

Paulette Vermette note que «pas tellement de gens vont curler ailleurs. Le monde attend pour notre curling. Je suis fière de dire que les gens de Baptiste veulent curler chez eux, dans leur village français».

B.B.

Deux facultés offrent la Common law en français

M. le rédacteur,

Je viens de lire avec grand intérêt l'article de Me Guy Jourdain sur les traditions juridiques du Canada (*La Liberté, 18-24 septembre 1987*) et le commentaire de Guy Smith (*La Liberté 9-15 octobre 1987*) à cet égard.

En tant que professeur à l'École de droit de l'Université de Moncton, je tiens à confirmer les propos qu'on retrouve dans ces deux textes ainsi qu'à corriger une petite erreur concernant l'historique de l'École de droit de Moncton. M. Smith indique que cette dernière offre son programme de common law en français depuis 1980. De fait, elle a ouvert ses portes au public en septembre 1978. Elle fêtera donc son dixième anniversaire en septembre 1988.

Comme le souligne également M. Smith, l'École de droit de Moncton offre son programme uniquement en français. D'ailleurs, elle n'offre que ce programme et y consacre toutes ses énergies. Par ailleurs, l'Université d'Ottawa offre la common law à la fois en français et en anglais. Elle offre également le programme de droit civil applicable au Québec (*uniquement en français*).

En fait, il n'existe que quelques différences entre le programme de Moncton et celui d'Ottawa:

a) la première est que tous les cours de Moncton sont offerts uniquement en français. Par ailleurs, l'étudiant(e) d'Ottawa peut compléter certains cours en anglais;

b) l'École de droit de Moncton conserve un cachet tout à fait spécial en raison de sa petitesse, en comparaison avec d'autres écoles de droit canadiennes. C'est ainsi qu'elle accueille environ 75-80 étudiant(e)s par année. Avec un corps professoral de 12 professeurs à plein temps, les relations étudiant(e)s-professeurs sont très étroites et favorables à un apprentissage personnalisé. Par contre, la faculté d'Ottawa reçoit un nombre beaucoup plus grand d'étudiant(e)s puisque le même édifice abrite les trois programmes énumérés ci-dessus;

c) en dernier lieu, l'École de droit de Moncton a été créée dans le but de répondre aux besoins des francophones hors Québec. C'est ainsi que ses fondateurs visaient «à donner aux francophones hors Québec l'occasion de se donner des services valables en français sur le plan juridique et... un réservoir de professionnels sensibilisés à la nécessité de travailler à la transformation du système social et de l'appareil juridiciaire... (*Étant*) (o)uverte à la francophonie canadienne hors Québec, elle doit être axée sur les besoins de cette collectivité.»

Aujourd'hui, il serait faux de prétendre que l'École de droit de Moncton est la seule qui puisse répondre aux besoins des francophones hors Québec en matière de formation juridique. Depuis sa création, on a vu l'avènement du programme d'Ottawa. On note également que certaines autres facultés de droit canadiennes se préparent à offrir certains cours dans les deux langues officielles.

Bien que des écoles de droit telles que celles de Moncton et d'Ottawa soient dorénavant appelées à se faire concurrence pour le recrutement des étudiants, il ne fait aucun doute qu'elles sont des collaboratrices à tous les autres niveaux. La seule chose qu'on puisse dire est que l'École de droit de Moncton a été mise sur pied dans le but très spécifique de répondre aux besoins des francophones hors Québec, bien qu'elle soit bien sûr ouverte à tous les Canadiens pouvant s'exprimer et travailler en français.

Le programme d'Ottawa a par contre été greffé à un programme parallèle offert en anglais. Toutefois, il ne fait aucun doute qu'il faut applaudir ce programme de common law en français et reconnaître qu'il répond bien aux objectifs courants du gouvernement ontarien en matière de bilinguisme «quasi-officiel».

C'est ainsi qu'après avoir été privés d'institutions offrant la common law en français depuis la création de notre pays, les francophones hors Québec se retrouvent maintenant avec deux facultés universitaires offrant ce programme. On constate déjà les résultats concrets de cet enseignement du droit en français.

Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, il était temps que la profession juridique (*surtout hors Québec*) fasse des progrès enmatière de bilinguisme. Je crois qu'il n'est pas exagéré d'affirmer que les diplômés de Moncton et d'Ottawa ont beaucoup contribué à ce chapitre. Il est à souhaiter que cela va continuer.

En terminant, je tiens à féliciter La Liberté et Me Guy Jourdain pour l'excellent travail en matière d'information juridique «populaire». Il s'agit d'une contribution positive au décloisonnement du droit dans notre société axée sur l'information et la diffusion des connaissances.

Roger Bilodeau
Professeur adjoint
Université de Moncton
le 29 octobre 1987

Lettre ouverte de l'Association médicale canadienne

L'Association médicale canadienne (AMC) est convaincue que la santé des Canadiens bénéficierait grandement de l'adoption rapide par le Parlement du projet de loi C-51, Loi réglementant les produits du tabac.

Ce projet de loi, présenté au printemps dernier par Jake Epp, ministre de la Santé et du Bien-être social, porte sur l'élimination de toute publicité sur le tabac, ainsi que sur d'autres mesures visant la réduction de l'usage du tabac.

Il ne fait aucun doute dans l'esprit des médecins que l'usage du tabac, qui a à son actif plus de 35 000 décès tous les ans, est, au Canada, la cause la plus importante des fatalités et des maladies pouvant être évitées.

L'AMC, qui appuie les efforts consacrés à l'élimination de ce fléau, a demandé aux 56 000 médecins du Canada de s'adresser à leur député pour faire valoir leur appui au projet de loi C-51, tant à titre de citoyens qu'à titre de professionnels des soins de santé.

Si j'estime que c'est à la profession médicale que revient la responsabilité d'assumer le leadership pour cette question de santé importante, je n'en suis pas moins d'avis que tous les Canadiens devraient faire valoir leur point de vue au sujet du projet de loi C-51 auprès de leurs représentants élus.

J'exhorte donc les lecteurs à se joindre aux médecins du Canada et à communiquer à leur député et à ce journal leur opinion sur l'interdiction de la publicité sur le tabac. Les personnes qui voudraient savoir qui est leur député et en connaître l'adresse et le numéro de téléphone exacts peuvent appeler un numéro sans frais, le 1-800-267-3800.

Le président de l'Association médicale canadienne,
Athol L. Roberts
Ottawa


Thérèse Groot — Diane Samardzija

Les Guides du Canada (secteur français)
Les Guides Catholiques du Canada
District du Manitoba
sont heureuses d'annoncer
les nominations de
Thérèse Groot comme présidente de l'administration
et de **Diane Samardzija** comme commissaire provinciale.

Lettre ouverte au préfet de La Broquerie

M. le Préfet,

Dans la municipalité de La Broquerie, deux citoyens (Rino & Rachelle Ouellet) ont osé demander que leur facture de taxes foncières soit bilingue. Pas unilingue française, mais bel et bien bilingue. Quelle horreur, quelles dépenses, quelle façon de semer la chicane dans ce paisible village!

Voyons, messieurs les conseillers et préfet! Nous sommes en 1987 et des factures bilingues, ça s'impriment. Si Bill Norrie et ses illustres échevins de la Ville de Winnipeg peuvent le faire, n'importe qui le peut. Et si des factures de taxes bilingues aveugleraient certains citoyens de l'ouest de la municipalité, voici quelques faits qui pourraient les intéresser.

Lorsque la municipalité fut fondée en 1882, *tout* se passait en français. Pas compliqué, il n'y avait pas d'anglophones autour. Une vingtaine d'années plus tard, lorsque les Mennonites passaient de la municipalité de Hanover à La Broquerie, bingo, factures de taxes foncières en anglais. Ils étaient généreux nos ancêtres. Après tout, ces Mennonites ne comprenaient pas le français. L'anglais non plus dans bien des cas!

Éteignez ce petit feu messieurs. C'est la vraie et juste façon de garder la paix.

Enfin, trouvez sous pli mon chèque de 20$ (ce n'est pas le premier, hein!) pour défrayer ces affeuses dépenses.

Armand Bédard
Résidant pendant 33 ans
à La Broquerie
Saint-Boniface
le 22 novembre 1987

Un mot qui en dit long

M. le rédacteur,

Il semble que pour certains, les caractéristiques de certains individus brouillent ceux de la communauté. Le ras-le-bol de l'opinion de ces gens semble les avoir convaincu que la communauté n'existe pas. Pour eux, ce qui est miroité à travers les classes sociales des Canadiens français, à travers leur façon de se démarquer l'une de l'autre, c'est un barrage d'exclusion et de manipulation institutionnelle.

La soi-disante élite franco-manitobaine aurait, selon eux, relégué sa culture à des réunions sévèrement hiérarchisées et étanches, de telle sorte que ceux qui ne gravitent pas autour des organismes se trouvent carrément exclus du courant communautaire.

La prolifération d'organismes communautaires n'annonce rien de bon à ceux qui étaient déjà en place (quel est, pour la communauté, l'organisme le plus fraise à la crème?); pas plus que, aux yeux de certains racistes, la nouvelle diversité des cultures consacrée par le multi-culturalisme. «Que fera-t-on face à l'assaut de tous ces groupes ethniques!?», crient les plus alarmistes d'entre ceux-là.

La vérité, c'est que même les Canadiens français du Manitoba forment une communauté ethnique, si l'on s'en tient au sens réel du terme. Cette communauté est distincte parce qu'elle rassemble des traits communs, notamment la langue française qui, heureusement pour elle (la communauté), est une des langues officielles du pays.

Mais la communauté, c'est quelque chose de proustien, incompréhensible sinon qu'on l'a déjà découpée en sections, voire même en régions. Et certains ont tellement bien fait ceci qu'ils en sont arrivés à croire dans leur esprit que «la communauté n'existe pas». Bref, la communauté n'est qu'«un détail».

«La communauté n'existe pas»: formule qui fut utile pour l'agitation et la propagande, dira-t-on dans quinze ou vingt ans. Certes, elle aura réussi à mettre en lumière la force intestine et individuelle du Canadien français manitobain.

L'envers de la médaille, c'est que le fait d'affirmer une telle chose ne nous dit pas beaucoup sur ce qu'est (ou devrait être) la communauté. Mais il nous en dit long sur ceux qui le disent.

Michel Forest
Saint-Boniface
le 5 novembre 1987

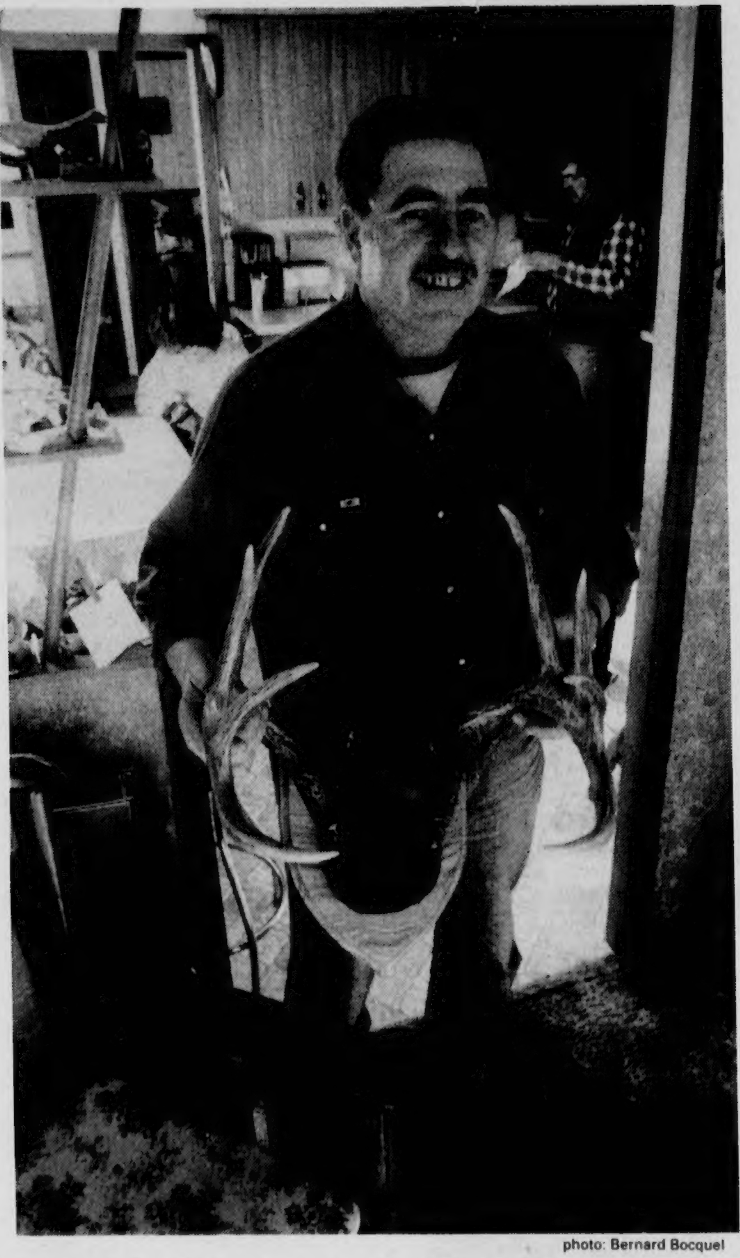


photo: Bernard Bocquel

Roland Brouzes, avec son trophée de 1981. C'est à l'âge de 5 ou 6 ans que le chevreuil a son plus beau panache. Mais déjà sa viande est moins tendre. «Quand j'arrive avec les cornes ma femme Antoinette me dis: la soupe aux cornes, c'est bien maigre!»

Qui va à la chasse doit trouver sa place

Roland Brouzes a du mal à reprimer un sourire large comme la plaine. «Évidemment, chacun a son idée du meilleur coin pour chasser le chevreuil...»

Comme chaque année à la veille de l'ouverture de la chasse au chevreuil (*du 16 au 29 novembre*), les histoires plus ou moins enjolivées commencent à circuler. Mais le résidant de Notre-Dame-de-Lourdes n'a pas besoin d'en rajouter pour asseoir sa réputation.

Le chasseur de 57 ans a remporté le premier prix de l'Association de la faune en 1981 pour avoir rapporté un cerf dont les cornes totalisaient 164 points. Le record est établi à 182 points.

Et il a hâte, visiblement, de gagner à nouveau. Bien qu'il ne cherche pas à battre le record, il voudrait bien tirer un animal dont les cornes cumuleraient 175 points. «Cette année, j'ai confiance», assure-t-il résolument.

Le moteur

Alors, messieurs les amateurs de gibier, tenez-vous le pour dit: cette année, Roland Brouzes va traquer le cervidé dans la région de Virden. «Ici, les bois sont plus durs, Dans le coin de Virden, ils sont moins sales. On cherche rien que les gros cerfs. Un de mes amis me certifie qu'il en a vu six...»

Il va sans dire, le moteur qui anime Roland Brouzes, comme bien d'autres chasseurs, c'est la chase au trophée.

«Depuis une quinzaine d'années, l'Association de la faune offre des gros prix. Ça a amené des jeunes. Sur les deux semaines de la chasse, la première, c'est la semaine des trophées. On peut seulement tirer sur les cerfs. Ensuite, la deuxième semaine, ceux qui n'ont rien eu peuvent tirer sur ce qu'ils trouvent».

Notons qu'un permis donne droit à un animal. Un chasseur a droit à trois permis: pour la flèche, le mousquet et la carabine.

Roland Brouzes affirme que la chance est responsable à 90% du succès du chasseur. «Mais ensuite, c'est ce que tu vas faire quand tu verras le gibier. Il faut se servir du bon sens: chasser contre le vent, bien juger du temps. Et être un tireur assez adroit».

Naturellement, chance ou pas, «on ne va pas au hasard dans un bois. Il faut chercher des traces à la pointe du jour. (*Puis demander la permission au propriétaire du terrain*). C'est là où on apprécie tant les petites neiges».

Bulldozers

«Ici, on chasse en bande, un peu comme les loups. À 7, 10, 12 voisins. Pendant que 3 ou 4 font du potin, les autres se postent. Un homme peut décider de suivre une piste (*pendant que les autres se placent aux alentours*) et ne pas lâcher la trace. Comme le loup. À un moment, le chevreuil prend peur, veut changer de bois...»

«En moyenne, je dirais que 60% à 70% doivent avoir leur gibier. Je ne serais pas surpris qu'il y en ait plus cette année. Les deux derniers hivers n'ont pas été durs et ont a vu bien des femelles avec deux petits».

Roland Brouzes croit même que, toutes proportions gardées, les terres pourraient devenir aussi giboyeuses qu'il y a 30 ans. Toutes proportions gardées, puisque suite aux larges défrichages au bulldozer dans les 50, les surfaces boisées qui abritent les chevreuils sont moins étendues.

Bernard BOCQUEL

Plus malin que le loup

Depuis une demi-douzaine d'années, Roland Brouzes trappe à temps plein de la mi-octobre à la veille de l'ouverture de la chasse au chevreuil.

«J'arrête généralement un jour ou deux avant. Sinon, on perd beaucoup de pièges et d'animaux. Il y a beaucoup d'étrangers qui viennent dans les bois».

Sa ligne de trappe s'étend sur 150 milles. «J'ai toujours trappé, mais maintenant je le fais sérieusement. Je suis le seul dans le coin à le faire.»

C'est surtout le loup et le renard que Roland Brouzes piège. Cette saison est «assez bonne. Le temps contrôle tout. Comme c'est sec, c'est parfait, les animaux bougent».

Pour trapper, il faut maîtriser l'art de préparer un piège. Il faut aussi obtenir la permission des propriétaires terriens.

Deux conditions qui ne posent pas de problèmes à Roland Brouzes, qui connaît tous les agriculteurs de sa région. Son métier de soudeur, qu'il exerce à son propre compte, lui permet en effet de rencontrer bien du monde, entre 20 et 25 milles à la ronde de Notre-Dame-de-Lourdes.

Cette année, les pièges qu'il a posés ont le don d'attirer plus de putois qu'à l'habitude. Mais il y a toujours «la récompense».

«La récompense, c'est un beau loup. Tu peux dire: je suis plus malin que lui. J'ai su où placer le piège et lui a mis le pied dedans».

Les fourrures sont généralement achetées par des maisons de Winnipeg et Brandon.

B.B.

VITE LU VITE SU

Saint-Boniface — L'Association des résidants de l'Accueil colombien organise un bazar le dimanche 22 novembre.

L'activité se déroulera entre 10h et 16h à la salle Langevin (210, rue Masson). Il y aura un tirage de paniers d'épicerie, une vente de pâtisseries, tricots, etc.

Une création collective de l'équipe de La Liberté illustrée par David McNair



VITE LU, VITE SU

Collège Louis-Riel — Le groupe de Jeunes entrepreneurs du Collège Louis-Riel a élu son conseil d'administration.

Il est composé comme suit: présidente: Mireille Hébert; vice-présidents au marketing: Patrick Neveux; à la production: Roxanne Letourneau; à l'administration: Aimé Comeault; aux finances: Virginie Boucharat; au personnel: Delayne Valois.

Par ailleurs, l'opération «vente des actions» se poursuit. Il y en a 100 au total à écouler, vendues 2$ pièce.



Quatre jeunes entrepreneuses du Collège Louis-Riel à l'ouvrage.

Dunrea — Si vous voulez jouer au volley-ball le mardi soir et au badminton le jeudi soir, rendez-vous au gymnase de l'école de Dunrea de 7h30 à 10h.

Ces réunions, auxquelles participent à l'heure actuelle entre 15 et 20 personnes, auront lieu jusqu'au printemps. «C'est une bonne occasion de s'amuser, de passer le temps pendant l'hiver», explique Nicole Descottes.

Toutes les personnes intéressées, quel que soit leur âge, peuvent se rendre directement au gymnase le mardi ou le jeudi soir. Pour le volley-ball, on emprunte le matériel de l'école. Et pour le badminton, on demande seulement une participation de 25 cents par séance pour acheter les volants.

La Montagne. Les commissaires d'écoles de la division scolaire de La Montagne ont réélu Maurice Delichte président et Gilles Collet vice-président.

Les comités ont aussi été désignés. Signalons celui du transport et du maintien, et celui du personnel. Ce dernier va entamer dans les semaines qui viennent les négociations salariales avec les professeurs. La convention actuelle s'achèvera à la fin du mois de décembre.

Lorette — Des moines chantants et un gagnant de la loto 6/49 monteront sur les planches de la salle paroissiale le 21 novembre, à 20h30, pour les Bières et saynètes.

L'événement, qui se déroule pour la quatrième année consécutive, rassemblera les talents d'une vingtaine de comédiennes et comédiens amateurs.

L'an passé, cette soirée vin-fromage avait attiré quelque 250 spectateurs. Le profit de 780$ avait servi à défrayer des coûts du comité culturel.

Saint-Boniface — Le Centre des aînés de Saint-Boniface propose un après-midi de films pour les enfants sur des histoires de Noël.

Cette activité cinéma aura lieu le jeudi 17 décembre à 13h30. Si vous voulez y emmener vos enfants ou petits-enfants, composez le 233-7973 afin de réserver un sac de friandises pour chaque enfant.

Pour tous les membres du Centre des aînés, le dîner de Noël aura lieu le jeudi 10 décembre à midi. Les billets, vendus 5$ pièce, seront disponibles à l'assemblée mensuelle du mardi 24 novembre.

Transcona — 3 600$ ont été recueillis au cours du Bazar d'automne de Transcona le 1er novembre. L'argent servira à boucler le budget de la paroisse.

«On a eu presque 200 personnes pour le déjeûner aux crêpes et saucisses, et en tout, sans doute plus de 300 personnes», a estimé Claudette Baril, l'une des organisatrices du Bazar.

«Le but n'est pas seulement de recueillir de l'argent, mais aussi de se rencontrer et de travailler ensemble. C'est pour cela que ça a bien marché; chacun a prêté main forte», a ajouté Claudette Baril.

Commettre un délit, c'est causer un tort

Par un bel après-midi d'hiver, vous glissez sur un trottoir et vous vous faites très mal au dos. Vous voulez poursuivre la municipalité en justice pour négligence dans l'entretien des voies publiques.

Sans le savoir, vous voulez entâmer une cause qui tombe dans le domaine du droit appelé «responsabilité civile délictuelle».

Aujourd'hui, nous tenterons de démêler les notions qui se rapportent à la responsabilité civile délictuelle, autant du point de vue des concepts que de la terminologie.

Deux formes de responsabilité civile

La responsabilité civile, c'est la responsabilité juridique liée à la réparation du préjudice causé à autrui. Il existe deux formes distinctes de responsabilité civile, soit la responsabilité contractuelle et la responsabilité délictuelle.

La responsabilité contractuelle découle de l'inexécution d'une obligation née d'un contrat intervenu entre les parties (l'auteur du dommage et la victime). La responsabilité délictuelle découle de la violation d'une obligation civile reconnue par le régime général du droit plutôt que par un contrat.

Cette violation d'une obligation civile non contractuelle, reconnue par le régime général du droit, s'appelle **délit civil**, ce qui explique l'origine du qualificatif «délictuelle» dans l'expression «responsabilité civile délictuelle».

Deux genres de délits

Il existe deux genres distincts de délits : les délits civils et les délits pénaux. L'expression «délit pénal» est peu employée au Canada. En effet, le terme «infraction», qui est synonyme de délit pénal, est généralement employé chez nous.

Possibilités de confusion entre le français et l'anglais

Pour désigner la notion de délit civil, nos compatriotes anglophones emploient le terme «tort», qui leur vient, ne l'oublions pas, d'un des dialectes disparus du français appelé l'anglo-normand.

Notons que le mot «tort» s'entend en français moderne du préjudice ou du dommage causé par le délit. Ainsi, le mot anglais «tort» désigne la cause, c'est-à-dire le délit; et le mot français «tort» désigne l'effet, c'est-à-dire le préjudice.

À titre d'illustration, le «tort» anglais, c'est le coup de poing assené sur la mâchoire de quelqu'un, alors que le «tort» français, c'est la mâchoire cassée qui en résulte. On pourrait donc s'éviter bien du tort en comprenant cette distinction à fond.

Les conditions essentielles à la responsabilité délictuelle

Dans les pays ou territoires civilistes, il existe quatre conditions essentielles à la responsabilité délictuelle : la capacité de discerner le bien du mal, le dommage, la faute ainsi que le lien de causalité entre ces deux derniers éléments.

Dans les pays ou territoires de «common law», dont le Manitoba, il n'existe pas de règle générale. Au cours des siècles, les tribunaux principalement, et le législateur accessoirement, ont établi une multitude d'espèces de délits, chacun formant un compartiment étanche et possédant ses propres règles. Il est d'ailleurs toujours loisible aux tribunaux et au législateur d'instituer de nouveaux délits.

Il est donc difficile, dans une province de «common law», de dégager des principes d'application générale concernant les délits civils, en dehors des fonctions dont nous parlerons ci-dessous.

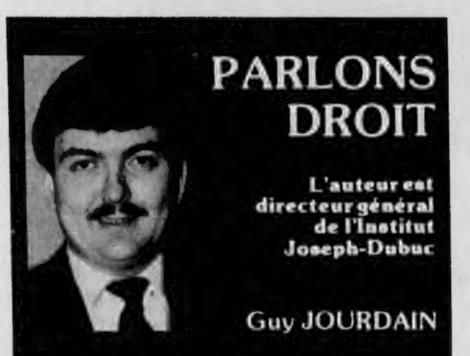
Voici toutefois une énumération partielle des délits actuellement reconnus par le droit : atteinte intentionnelle à la personne («trespass to the person»), atteinte intentionnelle aux biens («trespass to property»), négligence, nuissance, diffamation.

Les équivalents anglais vous sont fournis dans certains cas car les appellations françaises viennent à peine d'être établies et sont très peu connues.

Les fonctions du droit de la responsabilité délictuelle

Le droit de la responsabilité délictuelle joue, d'abord et avant tout, un rôle réparateur. La victime qui a gain de cause devant les tribunaux reçoit une somme d'argent à titre de réparation des préjudices financier et moral qu'elle a subis par la faute de l'auteur du délit.

Le droit de la responsabilité délictuelle exerce aussi la fonction d'inciter les gens à prévenir les accidents. C'est ce qu'on appelle la fonction de dissuasion.



Il exerce diverses autres fonctions qui débordent les cadres du présent article. Il s'agit du rôle didactique, de la fonction psychologique (notamment l'apaisement des victimes), de l'effet dissuasif du marché et du rôle d'ombudsman.

Régimes d'exception

Au Manitoba, le législateur a mis sur pied divers régimes d'indemnisation qui font exception au droit général de la responsabilité délictuelle.

Les deux exemples les plus frappants sont sans doute le régime d'assurance-automobile communément appelé Autopac et le régime d'indemnisation des victimes d'accidents du travail.

Dans les deux cas, la grande majorité des demandes d'indemnisation sont réglées par des organismes administratifs, sans que des poursuites judiciaires soient engagées. Par ailleurs, les notions traditionnelles de faute et de lien de causalité ne sont utilisées ni pour déterminer le droit à l'indemnisation ni pour fixer le montant de celle-ci.

Emploi du français

La Constitution nous garantit le droit à l'emploi du français dans toutes les affaires judiciaires. Le francophone qui subit un préjudice a au moins le réconfort de pouvoir être entendu en français lors de son procès.



L'école Gabrielle-Roy et les ondes

C'est fascinant d'apprendre la radio

Tôt le matin, avant les premiers cours à l'école Gabrielle-Roy, des airs de Paul Piché et de Jean-Jacques Goldman accueillent les étudiantes et étudiants. La source de cette musique matinale? La nouvelle radio scolaire.

Conçue d'abord comme une façon de faire développer l'expression orale chez les étudiants de la 10e à la 12e année, la radio estudiantine Gabrielle-Roy a officiellement ouvert ses portes cette semaine.

«Je faisais beaucoup d'expression orale et écrite dans mes cours, explique l'auteur du projet, Emile Hacault, professeur de français aux niveaux 10, 11 et 12. Je ne voulais pas que les jeunes travaillent dans le vide. Leurs commentaires, lettres d'opinions, entrevues et sondages pourront maintenant passer «en ondes».

Emile Hacault voulait recréer l'ambiance d'un poste de radio professionnel. Mais le professionalisme, ce n'est pas uniquement une attitude, c'est aussi de l'équipement.

Consoles et tourne-disques ont été achetés de stations de radio qui ont fait faillite ou qui renouvelaient leur équipement(1).

En plus de piquer l'intérêt pour la musique française chez les étudiants(e)s, la radio scolaire, diffusée à travers l'intercom de l'école le matin et à l'heure du midi, donnera un début de formation en communication aux participants, en collaboration avec Radio-Canada.

«C'est fascinant d'apprendre les différentes techniques de la radio, lance l'un des six annonceurs, Robert Perron. Apprendre à parler et souvent improviser pendant que tu fais autre chose avec tes mains, ça prend une concentration que je n'imaginais pas.»

L'étudiant de 16 ans natif d'Ile-des-Chênes ne compte pas cependant faire carrière dans le domaine des communications. «Pour l'instant, je regarde plutôt du côté de l'ingénierie, mais je vois que si cela ne marche pas, j'aurais de l'expérience dans un tout autre domaine».

Daniel TOUGAS

(1) *Pour ce faire, la radio scolaire à Ile-des-Chênes a reçu des subventions du Projet d'aide aux petites écoles du Ministère de l'éducation (8 000$) et du Bureau de l'éducation française (4 000$).*

Par ailleurs, Francofonds a contribué 600$ pour l'achat de disques et la Fondation Radio-Saint-Boniface 400$ pour la formation des jeunes annonceurs. Les comités culturels qui desservent la région et les Chevaliers de Colomb ont également aidé financièrement.



photo: Daniel Tougas

La radio scolaire de l'école Gabrielle-Roy a officiellement ouvert ses portes cette semaine. Pour les annonceurs au poste estudiantin, cette formation vaut un crédit de cours dans le programme d'expérience au travail.

On reconnaît sur la photo: Ginette Jolicoeur (*à gauche*), Joël Marcoux (*assis*), Ginette de Rocquigny, Réal Aubin, Robert Perron et l'instigateur du projet, Emile Hacault, *(Absente: Julie Loyer)*.

À l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage, les douze enfants de Félix et Léontine Pelletier vous invitent à une rencontre porte-ouverte le dimanche 29 novembre 1987 de 14h à 16h en la salle du Manoir Columbus, 303, rue Goulet, Saint-Boniface.

Que le plaisir de votre présence soit votre cadeau. Félicitations et meilleurs souhaits des enfants et leurs familles. Gérard, Josephine, Roland, Ida, Adélard, Aurore, Pierre, Irène, Hélène, Paul, Denis et Denise.



VITE LU, VITE SU

Religion — Pour la première fois dans l'histoire de l'Église catholique canadienne, le pape Jean-Paul II vient de nommer un évêque qui sera uniquement responsable de l'Ordinariat militaire au Canada.

Il s'agit de M. André Vallée, prêtre des Missions Étrangères de la province de Québec.

Un Ordinariat militaire est un diocèse non territorial mais personnel auquel appartiennent les catholiques en raison de leur affiliation aux Forces armées canadiennes.

Mgr Vallée est bien connu dans le milieu épiscopal et dans l'Église canadienne en général.

L'Ordinariat militaire pour le Canada compte une population de 120,500 catholiques répartis en 70 paroisses. Celles-ci se retrouvent sur des bases militaires situées principalement au Canada. Il en existe cependant quelques-unes en Europe.



le Culturel

En tournée avec La Seizième et le Cercle



Daniel TOUGAS

Sommaire

Hope and Glory *(au cinéma Garrick)*. La Deuxième Guerre mondiale nous a rarement été dépeinte comme un jeu d'enfants. Pourtant, c'est ce qui se passe dans ce nouveau film de John Boorman (*Excalibur, Deliverance*).

Ce film, tourné en Angleterre, charme par sa légerté parce que la guerre est vue à travers les yeux d'un enfant de sept ans, Bill (*Sebastian Rice Edwards*). Cette perspective donne un cachet joyeux et irréel à cette époque à Londres pendant les raids de la Luftwaffe.

Les attaques aériennes deviennent drôlement excitantes, comme elles le paraîtraient sans doute à un enfant qui ne pense rien qu'à manquer l'école, à collectionner les éclats d'obus et la ferraille après l'explosion et, surtout, à explorer les maisons détruites quelques jours après l'attaque.

John Boorman n'a pas simplement fait un film de jeunesse, par contre. Le réalisateur montre aussi une société britannique qui se réveille, une société où les femmes sont maîtres de la maison, où les classes sociales sont redéfinies et où la sexualité peut être fougueuse (*comme le prouve la soeur adolescente du jeune Bill*).

C'est un film qui traite de ces deux mondes, adulte et jeune, avec beaucoup de sensibilité. Sarah Miles, qu'on n'a pas vue au grand écran depuis quelque temps, mêle bien le devoir et le désir dans le rôle de la mère de Bill. *9 sur 10.*

Ci-haut: Bill (Sebastian Rice Edwards) et sa soeur Sue (Geraldine Muir) grandissent sous les obus à Londres pendant la deuxième Grande Guerre.

Le théâtre du Gouverneur. Deux des pièces qui ont pris l'affiche cette semaine à Winnipeg ont remporté le prix du Gouverneur général pour le théâtre.

Au **Prairie Theatre Exchange**, on met en scène une pièce du québécois **René-Daniel Dubois**, **Don't Blame The Bedouins**. La version originale de cette pièce, Ne blâmez jamais les Bédouins, a gagné le prix du Gouverneur en 1984. C'est la première fois qu'une troupe de théâtre monte cette pièce avec une distribution complète.

Au théâtre **Black Hole** de l'**Université du Manitoba**, on aborde une autre pièce qui a reçu le prix du **Gouverneur général** en 1984: **White Biting Dog** de **Judith Thompson.**

Les deux pièces risquent de laisser leur empreinte sur le public winnipégois: **Dubois** par sa vision éclatée du monde et **Thompson** par l'intensité de sa matière. On en reparle la semaine prochaine.



L'histoire d'une jeune province est retracée en 233 tableaux et dessins à la Galerie d'art de Winnipeg. L'exposition *Vistas of Promise* illustre la période 1874-1919 au Manitoba.

Nombreuses facettes artistiques du Manitoba de l'époque sont représentées. Ci-haut: *Dying Pines*, 1917, une gravure sur bois de Walter Joseph Phillips. En bas, *Coercion*, 1905, une caricature de Ida de Kirkby Lumb Paget.





Les soeurs ont du coeur

Il y a des pièces où les personnages sont si variés, si nuancés et si vrais qu'on à l'impression qu'on ne les oubliera jamais. The Rez Sisters, la première pièce de l'année au théâtre Warehouse, est un de ces spectacles inoubliables.

C'est l'histoire d'un groupe de sept femmes dans une réserve indienne en Ontario (*le mot «rez» signifie «réserve»*). Ces voisines, qui visiblement n'ont pas eu la vie facile, ne semblent vivre aujourd'hui que pour une chose... le bingo.

Un jour, elles entendent parler d'un immense bingo avec un gros lot de 500 000$ à **Toronto**. Elles rassemblent leur fortune et leurs espoirs et partent en voiture en direction de cette grande fête dans la métropole.

Le scénario simple de **The Rez Sisters** laisse beaucoup d'espace pour le développement des personnages. En ce sens, cette pièce du dramaturge manitobain maintenant installé en Ontario, **Tomson Highway**, s'avère un vrai festin.

Entre autres, on retrouve **Pelajia Patchnose**, une femme pragmatique et un peu stoïque, **Philomena Moosetail** qui est obsédée par l'idée de s'acheter une toilette propre, **Annie Cook**, une jeune hyperactive qui adore la musique et **Emily Dictionary** la dure à cuire de la réserve au coeur pourtant sensible.

Sans doute le personnage le plus impressionnant est celui de **Zhaboonigan Peterson**, une jeune femme handicapée, jouée avec un réalisme remarquable par **Sally Singal**. Comme la pièce en entier, **Zhaboonigan** est à la fois touchante et troublante.

Tomson Highway s'est assuré de faire réfléchir quand il fait rire. Le problème que ça pose d'être né indien au Canada et le tragique de la vie de ces femmes attachantes sont bien présents dans toute la pièce.

The Rez Sisters est une présentation de la troupe **Native Earth Performing Arts** de Toronto. (*Au théâtre Warehouse, 140, avenue Rupert, jusqu'au 21 novembre*).



Pelajia Patchnose (*Gloria Miguel, assise*) et Philomena Moosetail (*Muriel Miguel*) rêvent d'une vie meilleure si elles réussissent à gagner le gros lot au bingo dans The Rez Sisters, au théâtre Warehouse jusqu'au 21 novembre.

Une bonne soupe en Cannes

Les annonces commerciales, aussi omniprésentes dans la vie contemporaine que l'ordinateur et le fast-food, sont rarement rangées sous l'entête «art». Pourtant, après avoir vu une centaine d'annonces de qualité, on ose le mot.

Les meilleures publicités du **Festival de Cannes** (1975-84) sont à l'écran à la **Galerie d'art** jusqu'au 15 novembre. C'est une heure et demie vite passée, par moments hilarante.

Je vous donne un exemple d'un de ces traits de génie de deux minutes ou moins. Dans une annonce de gâteau, un homme et une femme sont en train de donner à manger à des canards dans un étang. La femme soigne des morceaux de son gâteau léger aux canards. Ils aiment ça.

Plus tard, l'homme décide de lancer lui aussi des bouts de gâteau. Un des canards en attrape un et, après l'avoir mangé, se noie! Une imagination digne des meilleurs dessins animés.

Une réserve cependant: puisqu'une bonne partie de ces publicités datent des années 70, certaines sont extrêmement sexistes. La réaction de l'auditoire, surtout composé de jeunes, se résumait alors soit par un silence complet ou bien par des commentaires négatifs.

N'empêche: après avoir vu ce genre d'anthologie, on ne peut plus voir la publicité du même oeil.

(*Jusqu'au 15 novembre à la Galerie d'art de Winnipeg, à 20h tous les soirs avec matinées à 14h la fin de semaine*).

Gâtez-vous

Quelque 10 000 personnes auront visité l'exposition **Hommage à Albert Masri** avant qu'elle se termine, nous assure Michel Mercadié, directeur de **l'Alliance française du Manitoba**. L'Alliance a organisé cette exposition internationale bien appréciée des Winnipégois en collaboration avec ce **Centre culturel franco-manitobain** et **Air Canada**.

Il ne vous reste qu'une dizaine de jours pour voir les oeuvres du pastelliste méditerranéen. (*Dans les galeries du CCFM jusqu'au 20 novembre*).

◆

Dans les salles de théâtre du nouveau presque partout: au théâtre Gas Station, **Actor's Showcase** présente **Jacob Two-Two Meets The Hooded Fang** jusqu'au 22 novembre.

◆

Au **Black Hole Theatre**, les étudiant(e)s de l'Université du Manitoba mettent en scène **White Biting Dog de Judith Thompson**, jusqu'au 21 novembre.

◆

Au **Prairie Theatre Exchange**, c'est **Don't Blame the Bedouins de René-Daniel Dubois** qui prend l'affiche, jusqu'au 13 décembre.



Il arrive souvent que dans le monde des arts, on connait moins les pionniers que ceux qu'ils ont influencés. C'est le cas du maître du cinéma expérimental canadien, Arthur Lipsett.

Stanley Kubrick a demandé à Arthur Lipsett de créer un petit film de promotion pour «Dr. Strangelove». George Lucas («*Star Wars*») dit dans sa biographie qu'il a vu un des films de Lipsett vingt ou trente fois et songeait à déménager au Canada pour faire des films expérimentaux.

La Cinémathèque au 100, rue Arthur, présentera les samedi 14 et dimanche 15 novembre «Arthur Lipsett: The Creative Process», un hommage à ce cinéaste, à 20h les deux soirs.

Comme c'était le cas pour le pianiste Glen Gould, on remarque que nos meilleurs artistes canadiens ne sont parfois découverts que plus tard dans leur pays d'origine.

La Tougâterie: *Quel est le point commun entre: Norma Labossière, Della Desrochers, Robert LeMoullec, Dianne Dedieu, Beverly Lussier, Lucille Van den Bussche, Jocelyn LeNéal, Lucille Van de Kerckhove, Rhéal Cenerini, Gisèle Guilbert, Rose-Marie Decosse, Vivianne Guilbert, Lorraine Badiou, Rochelle Van de Velde.*

Sans oublier: Francine Deroche, Martin Boulet, Stephen Dunn, Suzanne Philippe, Melinda Jeanson, Johanne Lacroix, Albert Knockkhaert, Dawn Lussier, Lucille Hacault, Lorraine Mabon, Yvonne Thévenot, Danielle Brisson, Jacqueline Fortier, Lorie Van Cauwenberghe, Jamie Hacault, Kathy Pouteau, Natasha Desrochers et Diane Le Gras...

La réponse? Ils ont tous été grands gagnants au **Festival de poésie et d'art dramatique** *de la division scolaire de* **La Montagne.**

Le Festival, qui fête cette année son 25e anniversaire, aura lieu à l'Institut collégial de Somerset du 24 au 26 novembre.

Les gagnants des années passées sont invités à assister au concours et plus particulièrement à la **soirée gala** *qui clôturera le Festival le jeudi 26 novembre.*



Le Foyer fermé. Pour ceux et celles qui avait pris l'habitude du jazz les mardis soirs ou d'autres spectacles du **Foyer** du **Centre culturel franco-manitobain**, sachez que le **Foyer** fermera ses portes pour les prochains 5 mois.

«Cela n'affecte pas du tout le fonctionnement du **Café Jardin**», souligne le coordonnateur de spectacles au CCFM, **Denis Connelly.**

«À cause de compressions budgétaires, nous avons dû couper la programmation du Foyer jusqu'au 31 mars. Il y aura toutefois un groupe dans le Foyer pendant la semaine du **Festival du Voyageur.**

Les Blés conseillent. La chorale des **Blés au vent** a élu un nouvel exécutif pour la saison 87-88.

Il s'agit de: **Denise Pambrun** (*présidente*), **Sylvia Cadieux** (*vice-présidente*), **Fernand Saurette** (*trésorier*), **Corinne Durand** (*secrétaire*) et **Denise Lavoie** (*présidente sortante*).

Une question d'énergie

Les amateurs de jazz qui ont assisté aux spectacles du pianiste montréalais Oliver Jones pourront réentendre le concert à la radio dans une semaine.

Le réseau FM de **CBC** (***98,3***) en diffusera une large partie le 20 novembre à 20h20 à l'émission **Arts National.**

Même si personne ne peut nier la fascination qu'on éprouve en entendant et en regardant jouer ce pianiste doué, on peut être content que CBC ait enregistré le spectacle du vendredi 6 novembre plutôt que celui du dimanche 8 auquel j'ai assisté. Car la conviction manquait par moment.

Oliver Jones a fait la remarque au début du concert que le trio venait de bouffer un souper gigantesque, ce qui expliquait le léger assoupissement! Le groupe, composé de **Jones** au piano, **Steve Wallace** à la contrebasse et **Archie Alleyne** à la batterie, nous a toutefois livré deux heures de jazz impressionnant (*bien que pas toujours très «présent»*)

Le seul qui communiquait véritablement par son instrument, c'était le bassiste **Steve Wallace**. Chacun des solos de ce dernier ont été vivement appréciés de la foule.

Ludique

Oliver Jones, lui, a tenu le pulbic à bout de souffle plutôt par sa technique et son esprit ludique au piano. Le Montréalais, à l'aise autant avec **Gershwin** et **Duke Ellington** qu'avec ses propres compositions, inspire. Même aux trois quarts de sa force.

En pleine forme, ce trio doit sans aucun doute électriser la salle. Mais dimanche dernier, ils ne nous ont pas complètement fait oublier que le lendemain était un lundi.



C'est le théâtre de La Seizième de Vancouver qui lancera la saison pour enfants du Cercle Molière dès le 16 novembre. Une trentaine d'écoles de la province verront le spectacle Des yeux au bout des doigts. Ci-haut: la jeune aveugle Anouchka «fait son chemin» dans la vie!

Le Cercle des jeunes. **Des élèves de la 4e à la 8e année un peu partout au Manitoba feront bientôt la connaissance d'Anouchka.**

Anouchka, une petite fille aveugle qui veut prendre sa place dans le monde des enfants voyants, est l'héroïne d'une pièce en tournée dans les **écoles française et d'immersion** du 16 novembre au 11 décembre.

Le spectacle, **Des yeux au bout des doigts**, une production de la troupe **La Seizième** de Vancouver, lance la saison de théâtre pour enfants du **Cercle Molière.**

Ce texte de **Louise Painchaud** cherche à faire comprendre la complexité des problèmes qu'affrontent les handicapés.

«Le douloureux besoin des plaines»

Le roman du Franco-Manitobain Ronald Lavallée est maintenant disponible en librairie. Pour ceux qui n'auraient pas encore mis la main sur un exemplaire de Tchipayuk ou le chemin du loup, en voici un bref extrait (pages 294-5).

L'action se situe pendant la période montréalaise du héros métis, Askik Mercredi.

En sortant du théâtre, Askik aperçut l'équipage des Sancy. Eugène Sancy s'apprêtait à monter en voiture lorsqu'il vit approcher le jeune Métis.

— Ah! Askik! Tu étais au concert? Divin, n'est-ce pas? Quelle voix!

— Je ne savais pas que vous étiez en ville...

— Depuis quelques jours. Tu dois venir nous voir. Ma femme vous écrira. D'ailleurs, fit Eugène Sancy en le grondant, j'ai à te parler. Tes employeurs ne sont pas satisfaits de toi. Mais ça peut attendre! On gèle! En avant, Georges! Bonne nuit, Alexis!

Elisabeth n'avait rien dit. Assise au fond de la carriole, le visage à moitié recouvert de laine, elle dévisageait Askik d'un air amusé. Ses yeux lumineux semblaient dire: «M'as-tu vue. N'est-ce pas que j'ai brillé ce soir? Comme la vie est belle!»

En la voyant, Askik sentit la roue ralentir et s'arrêter: douleur.

— Mercredi! cria de Meauville en le retrouvant. Un grog, pour se réchauffer avant le coucher! Je paie!

— Merci, non, répondit tranquillement Askik. Je dois rentrer de bonne heure au bureau.

— Mercredi, vous vous sentez bien?

— Tout à fait, de Meauville. Pour le lui prouver, Askik posa sur son ami un regard parfaitement impassible, un visage où ne se lisait rien. Encore un cadeau de ses ancêtres indiens.

Askik descendit comme d'habitude la rue Saint-Paul, mais passa droit devant son immeuble. Traversant le port abandonné, il vint enfin au bord du Saint-Laurent. Quel déchainement.

Le vent régnait en maître sur les étendues glacées du fleuve. Ce qui n'était que bourrasque dans les rues était ouragan ici. Des nuages de neige traversaient l'obscurité, comme de gigantesques fantômes filant en bordure de la ville. Askik songea aux hantises de son enfance, au wetiko, aux spectres qui jouaient la nuit dans la cheminée de sa maison. Comme il les avait fuis. Et comme il les retrouvait!

À deux pas de Montréal, de ses concerts et procès, vivait la Première Terre de Pennisk et Numéo. Ni les banques, ni les prétoires, ni même les sottes églises avec leurs tours prétentieuses n'en arriveraient à bout.

Askik se retourna une dernière fois sur Montréal, sur ses vaines lumières plantées dans une terre qui n'en voulait pas. Au fond de lui-même, Askik maudit le sort qui l'avait amené dans ce pays, qui l'avait jeté parmi ces orgueilleux étrangers.

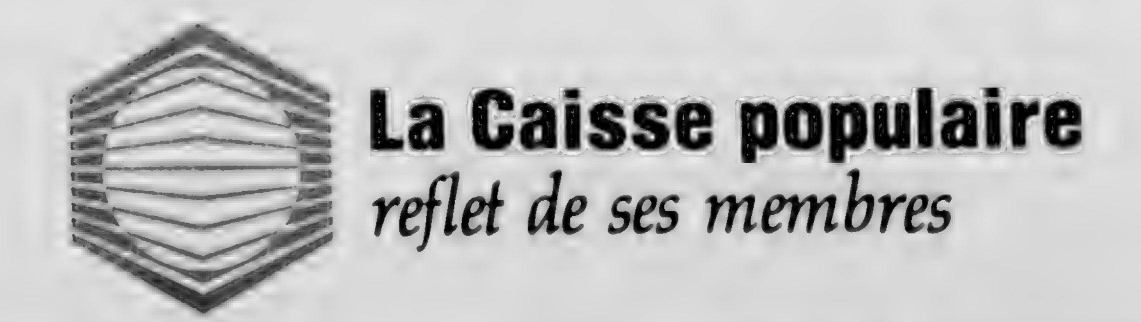
Il maudit les Sancy et leur argent, Elisabeth et sa beauté, les Anglais et leurs titres, les Poilus et leurs moustaches cirées.

Se retournant vers le fleuve, il sentit sourdre le douloureux besoin des plaines, cette nostalgie étouffante qui l'avait tant de fois visité durant ses premières années au séminaire, et qu'il avait crue oubliée. Il songea avec mélancolie à ses parents, à sa maison, à son peuple.

«Je n'en suis plus très loin, pensa-t-il. Au-dessus de cette tempête, il y a le Chemin du Loup. Mène-t-il vraiment aux plaines éternelles, au tipi de Pennisk? Pourquoi pas? Pourquoi les Poilus auraient-ils raison en tout?»

Tirez avantage du
dépôt à terme!

Le ***dépôt à terme*** de votre caisse populaire est un moyen sécuritaire de placer vos économies pour une période déterminée, tout en obtenant un rendement très profitable.



Le gardien du parc de Saint-Malo prend sa retraite

«C'est une grande partie de ma vie»

Fernand Tétrault s'occupe du parc récréatif de Saint-Malo depuis 1959. Le 20 novembre, il prendra sa retraite, après 28 ans d'activité au service du parc et de ses visiteurs.

«Enough is enough», lance ironiquement Fernand Tétrault lorsqu'on lui demande s'il ne va pas s'ennuyer une fois à la retraite. «Je ne pense pas que je vais trouver le temps long. Je m'occuperai du jardin, je me promènerai».

Et il ajoute avec un sourire entendu: «Et puis j'habite juste à côté du parc. Je viendrai y faire des tours de temps en temps. Vous savez, j'ai quand même passé une grande partie de ma vie ici».

Fernand Tétrault est né à Saint-Malo en 1922. Avant d'entrer au service du parc en 1959, il a bourlingué un peu partout dans la province, pratiquant mille et un métiers. De la mine d'or de Central Park, en Ontario, jusqu'au barrage de La Dame, près de Saint-Malo, en passant par l'extrême Nord-Ouest du Canada.

Trop vite

En 1959, lorsque les autorités provinciales ont décidé la construction du parc, elles ont dû acheter à Fernand Tétrault une partie de ses propriété foncières. En échange, on lui a offert le poste de responsable de la surveillance et de l'entretien du parc.

«Au début, il n'y avait que des arbres. On a engagé des gens pour couper du bois, puis on a commencé à construire quelques bâtisses», raconte le futur retraité. «Depuis deux ans, on est en train d'exploiter une partie du parc restée vierge jusqu'à présent. On appelle ça le nouveau développement. Il faut tracer les chemins, planter des arbres, bâtir les toilettes. Je pense que ça pourra être ouvert au public l'année prochaine».

Le parc peut accueillir des caravanes et des tentes du mois de mai au mois de septembre. C'est la période la plus intense. «Cet été, certaines semaines, on a eu jusqu'à 2 000 voitures qui sont venues de Winnipeg et des environs. Mais on a aussi des résidants de Saint-Malo. Certains d'entre eux font même du camping avec leurs enfants», explique Fernand Tétrault en riant.

Le gardien du parc de Saint-Malo affirme que les visiteurs se conduisent généralement de façon très correcte. Mais il admet que la semaine de l'ouverture, fin mai, est la plus difficile. «Des fois, il y a des gens qui roulent trop vite en voiture et qui quittent le chemin. Mais comme il y a des arbres, il ne vont jamais très loin».

Les accidents sont également très rares. Il y a cependant eu trois noyades dans le lac de 160 acres. Mais la dernière remonte à 1968. Fernand Tétrault se souvient aussi de ce jour de l'hiver 1985 où son skidoo l'a soudainement abandonné en plein bois.

«Il s'est arrêté et a refusé de repartir. J'étais à un demi mille de la maison. Alors il a fallu marcher. C'était un matin où il faisait 30 degrés en dessous de zéro». Il pourra en rire une nouvelle fois vendredi prochain.

Laurent GIMENEZ

80 000$ pour l'entretien

Le parc de Saint-Malo comprend environ 400 acres, plus un lac de 160 acres avec deux plages.

Il peut accueillir jusqu'à 515 tentes et caravanes. Durant la période de mai à septembre, 31 personnes y travaillent: 13 ouvriers pour l'entretien, des guichetiers pour la vente des billets, des gardes pour la sécurité et des maîtres nageurs.

Le budget annuel pour l'entretien du parc, fourni par la province, est d'environ 80 000$. 15 000$ ont été débloqués pour l'exploitation du nouveau développement, commencée il y a deux ans et qui pourrait être terminée l'année prochaine.



En 1950, Fernand Tétrault travaillait dans une mine d'or située au nord de Bissett (Manitoba): «Si elle n'avait pas fermé, j'y serais encore», pense-t-il.

photo Laurent Gimenez



5, 4, 3, 2, 1... Canucks!

L'histoire des Canucks de Vancouver ou «Ce qu'il ne faut pas faire avec une équipe de hockey professionnel». En six leçons faciles à apprendre.

1) Dans vos premières sept années d'existence, n'allez pas chercher en première ronde lors du repêchage des joueurs comme Jocelyn Guevremont, Dale Tallon, Don Lever, Dennis Ververgaert, Rick Blight ou Jere Gillis, surtout quand Darryl Sittler, Larry Robinson, Bill Barber, Lanny McDonald, Pierre Mondou, Bryan Trottier et Mike Bossy étaient disponibles.

2) Cependant, lorsque vous avez un choix de première ronde, soyez patients et laissez-le se développer. Au lieu de le voir se développer ailleurs, à la Bill Derlago, Rick Vaive ou Cam Neely.

Il faut dire qu'il y a un moment où vous avez la permission de perdre patience. Par exemple: après cinq ans, c'était pas mal clair que Ververgaet, Blight et Gillis n'étaient pas à la veille de la gloire.

Somme toute, vous avez le droit de perdre patience au mauvais moment de temps en temps, mais pas tout le temps. Sinon, vous risquez de vous apercevoir que le seul premier choix toujours dans votre organisation depuis quelques années est Garth Butcher. Là ça peut faire mal.

Miracles

3) Ne changez pas d'entraîneur 11 fois en 17 saisons. Il y a une petite possibilité que ce ne soit pas de leur faute. Après tout, des miracles ne se produisent généralement pas lorsqu'il n'y a pas meilleur que Willie Huber et Randy Boyd pour patrouiller la ligne bleue lors de l'avantage numérique.



André BRIN

4) Lorsque vous échangez un joueur adéquat, ne l'échangez pas pour deux joueurs marginaux. Echangez-le au moins pour un autre joueur adéquat. S'il ne s'améliore pas, au moins vous avez réussi à changer le mal de place. Avec la stratégie quinienne d'échanger l'énigmatique Michel Petit pour le malhabile Willie Huber et malchanceux Larry Melnyk, les Canucks amplifient leurs problèmes.

5) Ne vous faites pas avoir par les méchants gérants vétérans (*lire Harry Sinden*) qui vous offrent des milliers de canots pour une croisière. Bien des mauvais n'équivalent jamais à un gros bien.

6) Et finalement, pensez deux fois aux uniformes que vous ferez porter à vos joueurs. Leur style de jeu est déjà assez comique sans qu'ils endossent des costumes de clowns en plus.

C'est comme la farce piquante qui circulait il y a déjà quelques années. On évaluait les répercussions d'une équipe à Saskatoon. Une personne se demandait à haute voix: «Et je suppose que Vancouver en voudrait une aussi?»

Tu rêves!

Kirk McLean, le nouveau gardien des Canucks, doit être le gardien le plus détaché de la Ligue Nationale.

On a vraiment l'impression qu'il est pressé. Il tolère des rebonds comme s'il les provoquait. Mais, quand même, il est compétent.

La plus récente des rumeurs qui circule veut que Paul «Je-suis-l'ailier-droit-à-Hawerchuk-par-conséquent-je-devrais-avoir-un-gros-salaire» MacLean rejoigne les Flyers de Philadelphie. En retour, les Jets obtiendraient les services du solide ailier droit Lindsay Carson et l'ailier gauche finlandais Ilkka Sinisalo.

Serviettes

Il y a deux choses qui me dérangent à propos d'une telle transaction. D'abord, je n'étais pas au courant de la valeur qu'on voulait attacher au «patineur dans le sable» qu'est MacLean. De plus, j'imagine que la relation Mike Keenan/Paul — «Quoi, défense?» — MacLean serait fort amusante. Conclusion: Tu rêves, Fergie.

Saviez-vous que les Canucks de Vancouver ont remporté un grand total de trois séries éliminatoires? Les trois ont été gagnées en 1982 quand les Canucks avaient des serviettes et toutes les autres équipes avaient des blessures.

Le 5e Quart

Les vertus d'une bonne finale

C'est dur de commencer le dernier 5e QUART de la saison régulière avec une banalité. Mais la réalité n'est pas toujours à la mesure des espoirs.

Tout ça pour dire qu'il se trouve des quarts de sofa qui pensent que c'est finalement très bien que les Gros Bleus ont perdu contre Toronto! Psychologiquement, il paraît que c'est idéal pour pomper les boys pour la finale de l'Est.

Heureusement que Gilbert Comeault entretient une plus haute et plus complexe opinion de la psychologie footballistique.

Pour l'archiviste de la province, les profondeurs insondables et intangibles qui font la différence dans une partie tiennent plutôt à la dynamique qui peut se créer entre la foule et les joueurs.

Une ou 2 b...

Il n'en veut pour preuve que la super partie serrée jouée à Winnipeg contre Toronto. «La foule était dans le jeu. On ne voit pas ça souvent. La lutte était chaude jusqu'à la fin. On est trop habitué à voir les Bombers écraser l'adversaire».

Gilbert Comeault aime la foule. Mais surtout il adore se trouver à l'extérieur. Alors pour peu que les Bombers gagnent en beauté et de justesse, le lyrisme l'emporte: «C'était le fun. On gagnait. On était bien. Les lumières brillaient. C'était d'être là avec tout le monde. J'espère qu'on jouera en finale contre Toronto et que la lutte sera chaude».

Après un instant de réflexion, le quadragénaire, qui a été converti aux Bombers voilà seulement une dizaine d'années, ajoute, dans un souci d'exactitude historique qui ne manquera pas de rejaillir sur toute sa profession:

«Il faut dire que la bière — une ou deux — est peut-être un facteur. Enfin, elle est sûrement un facteur».

Ce qui n'enlève rien aux vertus thérapeutiques du football, les mécanismes qui assurent le défoulement étant de toute évidence surtout fonction du degré de courroux que l'on éprouve à l'endroit de l'adversaire.

«Les sentiments qu'on a pour l'autre team sont importants. Si je prends pour acquis qu'on va gagner l'Est — mais peut-être que je ne devrais pas — j'aimerais voir une Coupe Grey Bombers-Lions. Pour moi, ce serait *la* partie».

«Ces Lions, je les déteste. C'est émotif. Ils ont toujours eu de la chance contre nous. On s'est toujours fait brûler par eux».

Bernard BOCQUEL

P.S. Avec toutes les niaiseries entourant la Ligue, je m'en voudrais de ne pas finir le 5e QUART de la saison régulière sur une note réfléchie en citant Gilbert Comeault.

«Je raffole du football canadien. Il y a plus d'action qu'au football américain. Le terrain est plus large, il y a plus de passes. C'est moins mécanique, moins méthodique, le quart ne reste pas toujours dans sa poche de protection».

Et puis essayez donc de pratiquer une saine thérapie de défoulement devant le petit écran!

VITE LU VITE SU

Secourisme — Un cours de réanimation cardio-pulmonaire (*massage cardiaque*) sera donné au Centre des aînés de Saint-Boniface prochainement.

Le cours sera donné en français . Pour tout renseignements, téléphonez au 233-7973.

LA ROUGE

Première réunion du comité consultatif

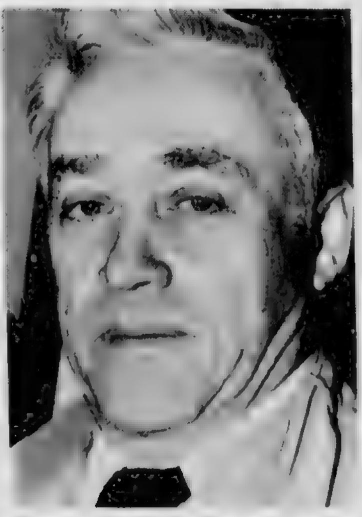
Pas question de presser les choses

La première réunion du comité consultatif de 12 membres chargé d'examiner la programmation dans la division scolaire de La Rouge devait se tenir jeudi 12 novembre.

Dans son discours, le directeur général de la commission scolaire, Ronald Perron, a rappelé que le comité consultatif avait été nommé avec le soucis d'assurer une représentativité maximale des différents secteurs de la population de La Rouge(1).

«La division scolaire voulait accorder à autant de groupes que possibles une représentation, un mot à dire dans le résultat de cette enquête. Votre présence ici assure que vos intérêts particuliers recevront plus qu'une légère considération dans l'ensemble de nos discussions».

Le comité devra en particulier examiner la question des classes mixtes (*où des élèves de l'immersion suivent un programme français*) et le problème des 160 élèves qui étudient dans une autre division (*ce qui entraîne des frais pour La Rouge*). Il s'agira aussi de déterminer s'il est bien nécessaire de combiner des classes.



Fernard Bérard. Le préfet de Salaberry représente le secteur est de La Rouge au comité consultatif.

«Nous avons accordé aux membres du comité au moins un an pour travailler. Nous ne voulons pas les presser», a ajouté Ronald Perron.

Avoir de l'input

La première tâche des membres du comité va consister à se familiariser avec les dossiers qu'ils auront à traiter. Ronald Perron et Olivier Beaudette, secrétaire-trésorier de la commission scolaire, seront là pour les informer.

Puis il faudra réféchir à l'organisation des rencontres ou audiences publiques dans les différents centres au cours de l'année. Pour Ronald Perron, le but est de «permettre aux gens d'avoir de l'input et de pouvoir exprimer leurs souhaits et leurs inquiétudes face au système d'éducation.»

Le directeur général de La Rouge a précisé aux membres du comité que leur but n'était pas d'introduire nécessairement un programme anglais dans la division. Il a également indiqué que la proposition de supprimer le programme français ou immersion ne serait en aucun cas acceptée.

Enfin, Ronald Perron a fait savoir très clairement que, quelles que soient les décisions du comité, «la décision finale demeurera toujours dans les mains de la commission scolaire. C'est elle qui a la responsabilité finale de prendre en partie, en totalité ou pas du tout les recommandations du comité».

Laurent GIMENEZ

(1) *Les membres du comité sont: Colette Bérard, Edmond Labossière, Lina Forest, Richard Dorge, Fernand Bérard, Marc Raffard, Paul Saurette, Randy Mankel, Paul Dupuis et Guy Gagnon. Siègent également au comité, Ronald Perron et Olivier Beaudette.*

VITE LU, VITE SU

La Rouge — La commission scolaire de La Rouge a procédé à la désignation de ses comités lors de sa dernière réunion le 9 novembre.

Le comité du personnel est composé de Louis Roy, Claude Vermette, Guy Gagnon et Claude Lafond. Au comité des finances siègent Lorette Courcelles, Claude Lafond et Gerry Langhan. Le comité des négociations comprend Claude Vermette, Jean Desorsiers, Claude Lafond et Louis Roy.

Pour la propriété et les transports, il s'agit de Philippe Coté, Paul Damphousse et Guy Gagnon. (*Les autres comités sont: commissaires d'écoles franco-manitobains, Red River Area Vocational (cours vocationnels), catéchèse, sécurité et hygiène, south east, liaison, et comité consultatif.*)

Les États généraux

Un marathon sur 4 axes

La huitième et avant-dernière audience des États généraux de la francophonie manitobaine était réservée aux organismes franco-manitobains. Entre 10h du matin et 11h du soir, 38 associations se sont succédé dans la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain.

L'éducation, la culture, la communication et l'économie figuraient parmi les principaux thèmes abordés. Plusieurs organismes représentant des intérêts particuliers ou divers secteurs de la population franco-manitobaine ont présenté leurs activités, exposé leurs griefs et leurs espoirs.

Citons, entre autres: les organisations féminines Plurielles et Réseau; le Centre préscolaire Le p'tit bonheur; la Ligue féminine catholique; les Chevaliers de Colomb du conseil Goulet; la paroisse de la Cathédrale de Saint-Boniface.

Et encore: les Guides catholiques du Manitoba; l'Association des résidants du Vieux Saint-Boniface; la Fédération des aînés franco-manitobains; le Conseil jeunesse provincial; l'Association des scouts: l'Institut Joseph-Dubuc.



photo: Hubert Pantel

La SFM s'explique

Le but reste le même: défendre et promouvoir la francophonie manitobaine. Seuls les moyens changent. C'est le message que la Société franco-manitobaine a tenté de faire passer pour convaincre le public de la nécessité de son action.

La SFM a été plusieurs fois mise en cause au cours des audiences précédentes. On lui a reproché notamment de s'être coupée de la base et de n'être plus présente sur le terrain. Lucille Blanchette, la présidente, a tenu à rappeler qu'elle avait personnellement suivi tout le déroulement des États généraux.

«Comme la plupart d'entre vous, j'ai suivi de très près les audiences publiques en assistant à la quasi totalité des présentations un peu partout dans la province. Je suis au courant des besoins, des demandes, des analyses et des suggestions des intervenants».

Lucille Blanchette a reconnu que, «dans le feu de l'action, la SFM n'a pas toujours su informer la population de façon adéquate». Mais elle estime que si l'action de la SFM est devenue moins perceptible pour beaucoup de gens, c'est que ses modalités, et non pas ses objectifs, ont changé.

«L'évolution des dix dernières années a abouti à la mise sur pied de nouveaux organismes pour plusieurs raisons. Certains d'entre eux devinrent nécessaires pour faire avancer certains dossiers importants. Dans d'autres cas, la SFM elle-même jugea que certains dossiers devaient être assumés par d'autres.»

«La SFM n'a jamais douté de son rôle ou renié son mandat visant l'épanouissement et le développement dans les secteurs économie, culture et éducation. Les institutions et les organismes anciens et nouveaux ont toujours reconnu la SFM comme porte-parole et bras politique».

«La SFM ou tout autre organisme qui serait appelé à la remplacer devra assumer ce mandat, car il reste beaucoup à accomplir en matière de promotion du développement et de l'épanouissement.»

Laurent GIMENEZ

télé-horaire

du lundi 16 novembre au dimanche 22 novembre

Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

9h15 — LES ANGES DU MATIN
10h15 — INIMINIMAGIMO
10h30 — PASSE-PARTOUT
11h30 — À PLEIN TEMPS
12h00 — PREMIÈRE ÉDITION
12h15 — LES DÉMONS DU MIDI
13h15 — AU JOUR LE JOUR
16h00 — FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 — CE SOIR MANITOBA
21h00 — LE TÉLÉJOURNAL

lun. 16 nov.

11h00 — Candy

14h15 — Cinéma
La bande des quatre. (Breaking Away). Comédie de moeurs réalisée par Peter Yates. Avec Dennis Christopher, Paul Dooley, Barbara Barrie et Dennis Quaid (amér. 79).

16h30 — Il était un fois... la vie

17h00 — D'une série à l'autre
L'espace d'une vie (4e de 6).

18h30 — Génies en herbe
Série manitobaine animée par Pierre Chevrier. Kelvin High affronte Somerset.

19h00 — Rachel et Réjean

19h30 — Les insolences d'une caméra

20h00 — Des dames de coeur
Jean-Paul rend visite à Roger qui se remet lentement de son opération Lorraine décide de ne pas retourner à Matane et de rester avec Claire. Véronique rencontre Évelyne une dernière fois avant son départ pour Paris.

22h20 — La loi de Los Angeles

23h20 — Au jour le jour (Reprise).

mar. 17 nov.

11h00 — Quatre amis fantastiques

14h15 — Cinéma
L'illusionniste. Comédie fantaisiste réalisée par Jos Stelling. Avec Freek de Jonge et Catrien Wolthuizen. (holl. 83).

16h30 — Minibus

17h00 — D'une série à l'autre
L'espace d'une vie (5e de 6).

18h30 — Vidéo club

19h00 — L'escalade

20h00 — Robert et compagnie

20h30 — Le Parc des Braves
L'heure est venue pour Flore d'accoucher. La fête est grande pour toute la famille et l'émoi de Pierre-Paul sans borne.

22h20 — Dallas

23h20 — Cinéma
Octobre. Récit épique réalisé par S.M. Eisenstein. Octobre 1917. Les Bolcheviks, sous l'impulsion de Lénine frauduleusement rentré au pays, sapent ce gouvernement fantoche qu'ils taxent d'immobilisme (russe 28).

merc. 18 nov.

11h00 — Demetan

14h15 — Le temps de vivre

15h45 — Aujourd'hui en France

16h30 — Au jeu

17h00 — D'une série à l'autre
L'espace d'une vie (dern. de 6).

18h30 — Hebdo
Une émission d'affaires publiques axée sur la vie de la francophonie. Anim. Suzanne Kennelly.

19h00 — Star d'un soir
Inv. Andrée Lachapelle, René Simard et Louis-Paul Allard.

20h00 — Héritage

22h20 — Actuel

23h20 — Cinéma
L'ombre du guerrier. (Kagemusha) Drame épique réalisé par Akira Kurosawa. Au XVIe siècle, un criminel échappe à la potence en raison de sa ressemblance avec le seigneur d'un clan important (jap. 80).

jeu. 19 nov.

11h00 — Le Petit Castor

14h15 — Cinéma
La Martingale.

16h30 — L'intrigue

17h00 — D'une série à l'autre
Accroche-toi à ton rêve (1re de 4). Drame réalisé par Don Sharp d'après le roman de Barbara Taylor Bradford. Avec Jenny Seagrove, Stephen Collins, Deborah Kerr et Claire Bloom.

18h30 — Autoroute électronique

19h00 — Erreur sur le bébé
(3 de 4).

20h00 — Lance et Compte 1
(5e de 13) Pierre Lambert est au fond du tunnel. Il se sent seul. En compagnie de Marilou, la meilleure amie de sa soeur, il se grise d'alcool, de rêve et d'amour.

22h20 — À plein temps

22h50 — Bonjour Docteur

23h20 — Cinéma
L'homme au pistolet d'or. Drame d'espionnage réalisé par Guy Hamilton d'après l'oeuvre d'Ian Fleming. Avec Roger Moore James Bond est chargé de retracer un célèbre tueur à gages et de retrouver une installation technique destinée à faciliter l'utilisation de l'énergie solaire (brit. 74).

vend. 20 nov.

11h00 — L'Ile des Rescapés

14h00 — Cinéma
Les enfants du divorce.

16h30 — Les Schtroumpfs

17h00 — D'une série à l'autre
Accroche-toi à ton rêve (2e de 4).

18h30 — La cour en direct

19h00 — Le défi mondial
(3 de 6). Anim. Peter Ustinov. **Le monde lié.** Les ressources minières et agricoles du Tiers-Monde ne sont exploitées que pour satisfaire à la demande du Nord.

20h00 — Lance et Compte 1
(6e de 13).

22h20 — Nos espoirs 88

22h25 — Cinéma
Les pilleurs de glace. Film de science-fiction réalisé par Stewart Raffill. Avec Robert Ulrich et Mary Crosby (amér. 84).

sam. 21 nov.

7h30 — Les aventures de l'ours Colargol
7h45 — Caliméro
8h00 — Passe-Partout
8h30 — La famille Calinours
9h00 — Belle et Sébastien
9h30 — Nils Holgersson
10h00 — La bande à Ovide
10h30 — L'enfant venu d'ailleurs
11h00 — Semaine parlementaire
12h00 — D'hier à demain
12h55 — Nos espoirs 88
13h00 — Univers des sports

14h00 — Ciné-famille
Au milieu du monde. Au moyen âge, un jeune roi visite incognito un village où un juge profite de son autorité pour semer la terreur. Prod. hongroise.

16h00 — Grand air

16h30 — Le temps d'une paix

17h05 — Impact

18h00 — Juste pour rire

19h00 — La soirée du hockey
En direct du Forum de Montréal, les Devils du New Jersey affrontent les Canadiens.

22h05 — Politique fédérale

22h15 — Télé-sélection
Le policier du Bronx. Drame policier réalisé par Daniel Petrie. Avec Paul Newman, Edward Asner et Ken Wahl (amér. 81).

dim. 22 nov.

10h00 — Le Jour du Seigneur
Messe célébrée en l'église Notre-Dame-du-Bonsecours à Brossard, par Jean-Marc Perreault.

11h00 — Première édition

11h03 — La semaine verte

12h00 — Rencontres
Inv. François Boespflug, o.p. historien de l'art sacré.

12h30 — Cinéma
C'est arrivé demain.

15h00 — La grande visite

16h00 — Second regard

17h02 — Science-réalité

17h30 — Le sens des affaires

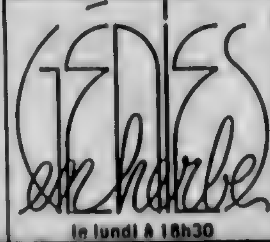
18h00 — L'autobus du showbusiness
Spectacle de variétés animé par Jean-Pierre Ferland. **Rêves d'artistes** avec Claude Dubois. Inv. Michel Pagliaro, Marc Gélinas et Richard Séguin.

19h30 — Les beaux dimanches
Le MétroStar 87. En direct de l'aréna Maurice-Richard à Montréal, présentation des vedettes québécoises les plus appréciées du public.

21h45 — Paysages politiques

22h15 — Traits d'union
Des invités provenant de diverses communautés culturelles discutent de deux ou trois sujets de l'actualité nationale, internationale ou régionale. Avec Denise Bombardier.

22h45 — La grande visite.



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

Les audiences des États généraux

Promouvoir l'entrepreneurship: les options

Plusieurs organismes ou associations oeuvrant dans le secteur de l'économie ont pris la parole à l'audience de Saint-Boniface. Avec une idée majeure: l'avenir de la francophonie dépend aussi de la capacité des francophones à maîtriser leur environnement économique.

Louis Molin s'est exprimé en tant que président du Conseil de la coopération du Manitoba (CCM). Un organisme fondé en 1946 pour regrouper toutes les coopératives de langue française de la province, et dont la mission est de «promouvoir la coopération».

«Depuis 1980, le CCM a fait de nombreuses interventions auprès du ministère manitobain des coopératives ainsi qu'auprès du Secrétariat d'État. Il a obtenu des subventions pour divers projets de formation et d'éducation pour ses membres».

Les caisses

«Le CCM peut faciliter le départ de nouvelles coopératives, en leur fournissant l'expertise et la formation nécessaires, et en les aidant dans leurs démarches auprès de la communauté et des gouvernements».

Membres du CCM, les 21 caisses populaires (*présentes dans 32 localités et totalisant 212 millions de dollars d'actif*) étaient représentées par Normand Collet, président de la Fédération des caisses populaires du Manitoba.

«Nos caisses jouent déjà un rôle important dans le développement économique de nos communautés, où elles financent des entreprises d'envergure. Les caisses pourraient sans doute faire plus; mais pour encourager les projets de taille dont rêvent plusieurs de nos francophones, il faut davantage de capital.»

«Il importe donc que nos commerçants, nos professionnels, nos institutions de santé et de services sociaux, nos commissions scolaires, nos communautés religieuses, nos paroisses, dirigent de plus en plus de leurs affaires vers les caisses populaires.»

Francofonds

Francofonds a été fondé en 1978 afin «d'assurer l'autofinancement de la collectivité franco-manitobaine» et de prévenir un toujours possible tarissement des subventions gouvernementales. Le juge Monnin a demandé à Armand Bédard, président de Francofonds, le bilan de cette association, dix ans après sa création.

«En 1978, l'objectif était de recueillir 2 millions en dix ans (*grâce aux contributions de la population franco-manitobaine*), a expliqué Armand Bédard. Francofonds administre aujourd'hui un fonds de 500 000$. Nous avons donc réalisé un quart de notre objectif. La question qui se pose maintenant est: cet objectif était-il réaliste?»

Pressé de questions par le juge Monnin, Armand Bédard a reconnu que bien que les milieux ruraux et urbains contribuent à part à peu près égale, ce sont les organismes situés en ville qui bénéficient le plus de l'aide de francofonds.

L'association NEUF (*Nouvelle économie urbaine francophone*) a exposé devant les membres du panel sa conception du développement communautaire. Une conception basée sur les réalisations économiques d'individus ou de groupes francophones, seul moyen de ne plus dépendre des octrois gouvernementaux.

NEUF

«De plus en plus, on voit que ce sont d'autres gens, non francophones, qui prennent de l'ampleur économique dans la communauté. Il faudrait, d'une façon ou d'une autre, promouvoir l'entrepreneurship chez les francophones, en région urbaine autant qu'en région rurale», a expliqué le président de NEUF, Léo Prince.

«L'autre affaire, c'est de développer un fonds d'investissement économiques qui nous permettrait d'investir, par exemple chez un jeune qui veut se lancer en entreprise, qui embaucherait des jeunes francophones. Mais ça manque. On n'a pas réellement de capital de risque, d'investissements pour de l'entreprise locale»

Laurent GIMENEZ



On reconnaît trois des membres de la délégation de Pluri-elles: de gauche à droite, Janine Bertrand, Michelle Gosselin et Rita Lécuyer. «Utilisons-nous les talents et les connaissances des femmes?», se sont demandées les représentantes de l'organisation féminine. De son côté, Cécile Rémillard Beaudry, présidente de Réseau, a souhaité que l'Église fasse «un plus grand effort pour inclure les femmes aux postes décisionnels qu'elle confie aux laïcs».

PHOTO Hubert Pantel



Le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier (*à droite*) et son représentant pour le Manitoba et la Saskatchewan, Louis Gosselin, lors des audiences des États généraux à Saint-Boniface.

Le Commissaire a fait remarqué qu'après 20 ans, il était bon de s'interroger pour s'assurer que la direction suivie était la bonne. Il a ajouté qu'il s'intéressait de près aux États généraux et qu'il offrirait son appui dans la mesure du possible.

D'Iberville Fortier était de passage au Manitoba et en Saskatchewan pour promouvoir les langues officielles, notamment auprès des directeurs régionaux du fédéral.

La nouvelle Loi sur les langues officielles, attendue pour la fin de l'année, va rendre les hauts fonctionnaires plus responsables de la mise en place des services. «Il faut que les services soient offerts d'une manière visible et audible», a indiqué Louis Gosselin.

Toutefois, D'Iberville Fortier a souligné aux États généraux la nécessité pour les organismes et les individus d'utiliser les services déjà disponibles. Il semblerait en effet que toute la gamme des services offerts par le fédéral au Manitoba ne soit pas sollicitée.

photo Hubert Pantel

Les doléances des organismes culturels

Le besoin de coordonner les activités

Le secteur de la culture et du patrimoine était fortement représenté à l'audience de Saint-Boniface. Onze organismes ont effectué une présentation et rendu un mémoire(1).

Une préoccupation constante pour toutes ces associations: la continuation, voire l'augmentation des diverses subventions qui leur permettent de vivre. Plusieurs ont également expliqué leur difficulté à assumer correctement, faute de temps et d'argent, leur administration.

Plusieurs solutions ont été proposées. La chorale Les blés au vent a suggéré que «le CCFM reçoive les ressources nécessaires pour mettre à la disposition des groupes culturels une infrastructure administrative qui comprendrait des services communs de secrétariat, de gestion, de marketing et de publicité».

Même soucis de rationalisation des services administratifs du côté de l'Alliance chorale Manitoba, qui a recommandé «qu'un organisme parapluie, comme le CCFM, soit habilité à coordonner certaines activités entre organismes francophones, de façon à éviter les chevauchements qui nous désavantagent tous, et à maximiser l'utilisation des ressources et des services existants.»

L'Association culturelle franco-manitobaine, qui regroupe 16 comités culturels en milieu rural et à Winnipeg, a demandé que «soit reconnu le besoin d'une personne-ressource ou d'un agent qui visiterait périodiquement chacun des comités culturels membres de l'ACFM».

Quant au CCFM, il a suggéré «la mise sur pied d'un sous-comité, parrainé par le Centre culturel, qui étudierait tous les aspects du financement des organismes culturels francophones au Manitoba.»

La SHSB propose

Enfin, la Société historique de Saint-Boniface a proposé la création d'un centre du patrimoine qui comprendrait, entre autres, les éléments suivants:

— Un dépôt d'archives qui pourrait aussi héberger les archives religieuses (*les archives des Pères Oblats ont été placées à Ottawa car il n'y avait pas de centre qui pouvait financièrement en assumer l'acquisition et l'entretien au Manitoba*).

— Une bibliothèque de recherches et de conservation (*la SHSB reçoit souvent la demande ou l'offre de déposer des livres rares, et hésite à répondre affirmativement faute d'espace et de fonds*).

(1) *Centre culturel franco-manitobain (CCFM); Les Danseurs de la Rivière-Rouge; Association culturelle franco-manitobaine (ACFM); Cercle Molière; Alliance chorale Manitoba; Les blés au vent, Réseau Ouest; Festival du Voyageur; Les 100 Nons; Société historique de Saint-Boniface; Les Intrépides*

Les incertitudes de la gestion scolaire

Division homogène: un modèle à trouver

Le compte rendu de Laurent Gimenez

L'Association des Commissaires d'écoles franco-manitobains (1), la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) et les Éducatrices et éducateurs franco-manitobains (EFM) (2) ont exprimé leur soutien au principe de la gestion par les francophones de leurs écoles.

Mais personne ne sait encore comment ça pourrait marcher.

Au cours des audiences publiques, de nombreux parents se sont plaints du manque d'information sur cette question. Le président du panel, Michel Monnin, a posé la question à Ghislaine Lavergne, présidente des EFM, qui a répondu:

«Nous sommes déjà allés voir le public à travers la province. Mais on nous a dit: revenez-nous quand vous aurez un plan, un modèle, des choses à nous proposer.»

«On attend surtout, à ce point-ci, ce que les cours vont décider(3). (*Si la réponse est positive*), nous enverrons aux gens un document consultatif qui servira aussi à les informer».

Mais l'auto-gérance des écoles françaises, concrètement, ça veut dire quoi?, ont demandé les membres du panel. André Fréchette, président de la FPCP, a expliqué le processus mis en place.

«Le Comité directeur des structures scolaires(4) a décidé de demander à des experts en éducation, des anciens directeurs généraux, des enseignants, d'essayer de nous structurer un modèle qui permettrait une gestion».

«Ce n'est peut-être pas le modèle qui sera adopté. Mais le comité, qu'on a appelé Comité ad hoc de planification, a travaillé durant les huit derniers mois pour essayer de structurer un modèle qui pourra être présenté ensuite à la communauté.»

Soucieux de rassurer les parents inquiets, André Fréchette a expliqué que pour les quelque 5 400 étudiants des écoles francophones, la création d'une division scolaire homogène ne bouleverserait rien.

«Les étudiants, les enseignants et les programmes seront les mêmes. Le problème se situe au niveau de la direction générale. Ceux qui nomment les directeurs généraux sont des commissaires d'écoles qui sont élus à l'intérieur d'une division scolaire qui ne nous est pas favorable. On est toujours minoritaires. Les experts du comité ad hoc vont nous proposer une façon d'élire nos propres commissaires d'écoles».

(1) *L'association regroupe 32 commissaires d'écoles dans 10 commissions scolaires au Manitoba.*

(2) *Les EFM regroupent plus de 1 200 enseignants d'écoles françaises ou d'immersion.*

(3) *L'article 23 de la Charte des droits fédérals, votée en 1982, accorde le droit à l'éducation en français et à l'auto-gérance des établissements scolaires francophones. La question de savoir si l'article 23 est applicable au Manitoba est actuellement en discussion devant les tribunaux.*

(4) *Le CDSS est composé de représentants des organismes suivants: SFM, FPCP, EFM, Conseil jeunesse provincial.*

Les autres associations en rapport avec l'éducation qui ont participé à l'audience sont: le Collège de Saint-Boniface; l'Association des étudiants du CUSB; l'Association des professeurs du CUSB.

La radio communautaire est confiante

À l'écoute des communications

La radio communautaire a déjà recueilli 18 000$ au sein de la communauté franco-manitobaine, a révélé son président, Charles Gagné, au cours de la présentation de son mémoire.

Cette somme représente 18% des 100 000$ que la radio communautaire espère obtenir des Franco-Manitobains pour démarrer à l'automne 1988. Des méthodes de prélèvements de fonds sont actuellement à l'étude. (*Le budget total prévu est de 5,6 millions de dollars, étalés sur cinq ans*).

Répondant à une question de Régis Gosselin, l'un des membres du panel, sur la viabilité du projet, Charles Gagné a mis en avant le soutien des autorités officielles. Un soutien qui a manqué dans le passé à des projets similaires, comme la radio communautaire de l'Université du Manitoba.

«On a obtenu de nos gouvernements une volonté de participer à ce projet et d'en voir la valeur. Un programme de 5,6 millions, il y a un an, c'était rêver en couleurs. Il n'empêche que même au bureau du Premier ministre à Ottawa, nous avons réussi à obtenir un appui solide».



Charles Gagné, président de la radio communautaire.

photo Hubert Pantel

La délégation de la chorale Les Intrépides. En tout, onze organismes culturels ont présenté un mémoire.

La vidéo

Un tout nouvel organisme, la Société des communications, s'est également présenté devant les membres du panel. Créé en avril 1987, ce groupement d'une dizaine de personnes (1) s'est fixé pour but de promouvoir toutes les formes de communication au sein de la communauté franco-manitobaine. Son secrétaire-trésorier, Alain Boucher, a donné un exemple concret:

«La Société des communications a pu servir d'intermédiaire entre le Théâtre de la Prairie et la Société Radio-Canada pour mettre sur bande vidéo toute la production théâtrale de la pièce «Au temps de la prairie». Des copies de qualité seront disponibles dans un mois et demi environ».

Constatant que tous les membres de la Société des communications étaient de Saint-Boniface ou de Winnipeg, le président du panel, Michel Monnin, a posé la question: et les gens du rural dans tout ça? C'est René Piché, co-fondateur de la Société des communications, qui a répondu.

«Cette structure est une structure de fondation, qui est faite avec l'aide de professionnels du métier. Dans un deuxième temps, le plus proche possible, nous pourrons ouvrir cette Société d'une façon très démocratique. De sorte qu'on puisse avoir aussi une assemblée annuelle, et une assemblée votante qui pourrait être réellement représentative.»

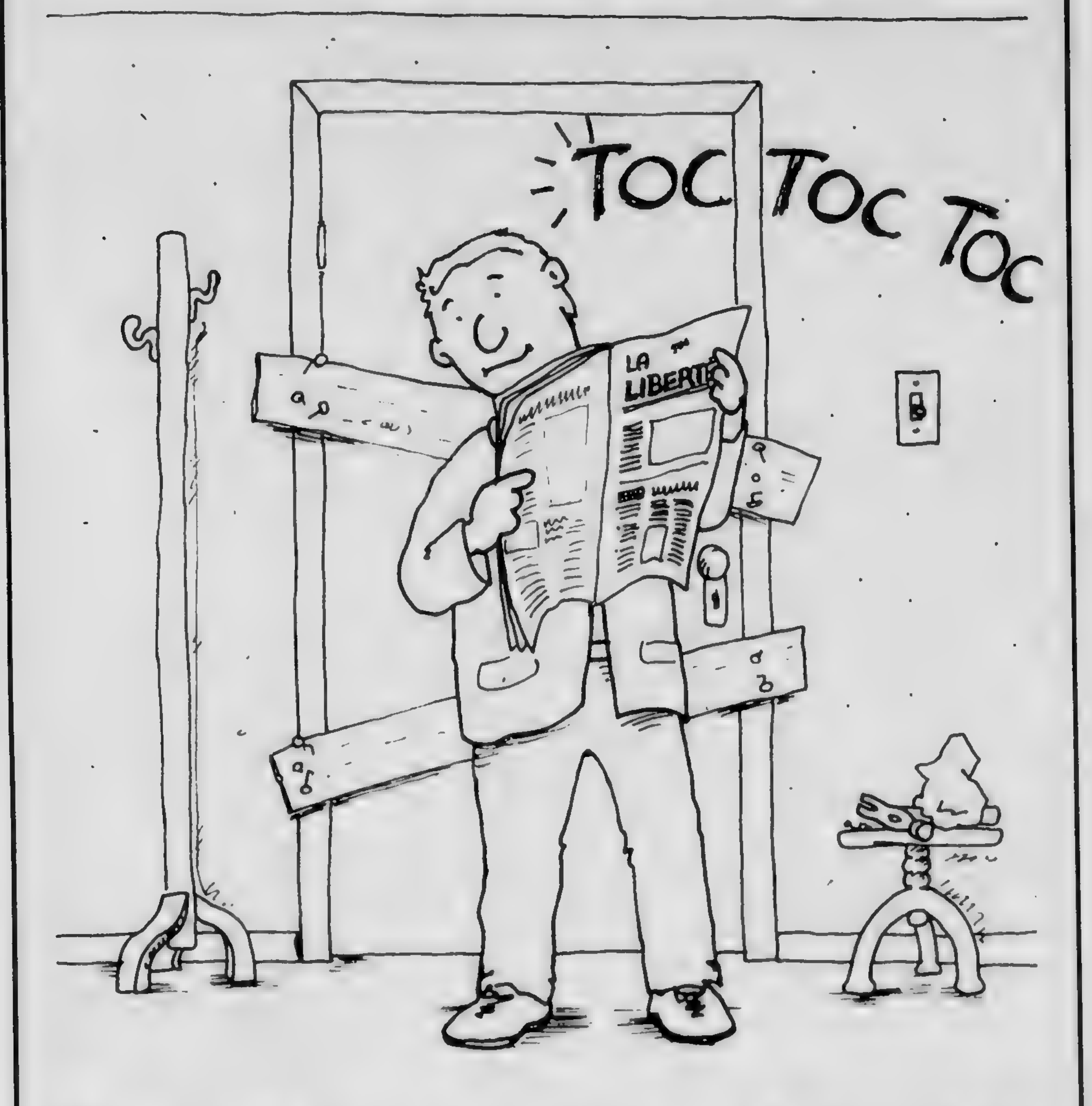
La masse

Par ailleurs, Cécile Bahuaud, de la Ligue féminine catholique, a critiqué certains aspects de la télévision et de la radio francophones, ainsi que de La Liberté.

«Il y a quelques années, notre journal servait de lien entre nos familles, nos ami(e)s, nos paroisses, à travers son réseau de correspondantes et correspondants. En abandonnant cette forme de journalisme pour une méthode peut-être plus professionnelle, La Liberté a perdu le contact avec la base. Quelquefois, il faut sacrifier les grands principes pour sauver la masse».

(1) Les membres de la Société des communications ont été désignés par le Bureau de l'éducation française (BEF), l'Office nationale du film (ONF) et Radio Canada, ou cooptés.

Coût des nécrologies:
10$ pour 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$.





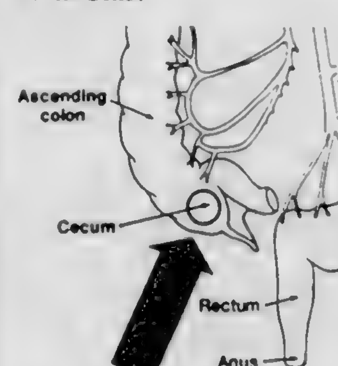
Dessins

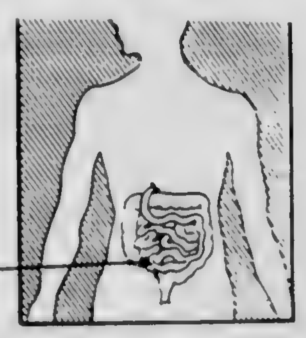
▶ Depuis quelques mois tout spécialement, une nouvelle tendance émerge enfin dans la presse écrite quotidienne: l'utilisation plus soutenue de graphiques, de dessins pour expliquer visuellement un événement.

Il était grand temps que la presse écrite décide de se donner les moyens d'enrayer la domination de l'audio-visuel en commençant à tabler sur sa véritable force: le papier.

On se souvient du problème qui affligea le président Reagan voilà une couple d'années: des nodules installés sur le gros colon qui exigeaient une opération.

Combien de paragraphes remplis d'un descriptif soporifique aurait-il fallu ciseler pour tenter de situer le mal qui rongeait le président des États-Unis?





Location of Reagan's colon surgery

Des fois, Gabrielle Roy doit céder la parole à Picasso. Des fois, Lucien Chaput ne peut qu'envier la patte de Cayouche.

Comme quoi il y a au moins un avantage, toute connotation scabreuse mise à part, à ce que les États-Unis aient élu le plus vieux président de leur histoire. C'est en effet une véritable leçon de biologie à laquelle nos voisins du sud, et nous par ricochet, ont droit au fil des années.

À quoi il peut en tenir que les millions de personnes puissent prendre conscience du gros colon: un président affligé, un dessinateur doué et un journal prêt à diffuser le croquis. Enfin la télé était battue.

Ceci dit, il faut déplorer avec force le fait que trop de ces dessins proviennent de source américaine. D'accord pour des questions d'ordre biologique. Pas d'accord lorsque la géo-politique est concernée.

À dessein (*si jose*), utilisons un vieil exemple pour illustrer (*j'ose...*) mon propos. Lors du renversement de Bébé Doc Duvalier en Haïti en janvier 86, le Free Press a publié une carte de l'Île. Avec le souci terre à terre de donner une idée de sa taille. Comment? En écrivant: *«It's about the size of Rhode Island»*.

Pour une fois que l'Ile-du-Prince-Edouard serait tombée à pic! Quand un journal de l'importance du Free Press refuse de s'organiser pour traduire la réalité internationale en se servant de la réalité canadienne, on est en droit de se poser de sérieuses questions.

Dans cet éclairage, un récent édito pseudo-indigné du Free Press (*samedi 7 novembre*) prend une saveur toute spéciale. Le sujet: un discours de Reagan (*tout va bien mon colon!*) sur le libre-échange. La conclusion:

Canadians, too, are more likely to be shaken than seduced by the president's warm and friendly exhortation to his American audience that: «It's time we stopped thinking of our nearest neighbors as foreigners.»

No, it's not. We are neighbors, undeniably; friends and partners certainly, but foreigners still. Okay? Thank you, Mr. President.

Les éditorialistes devraient commencer à regarder les petits dessins. Il faudrait bien alors qu'ils donnent des circonstances atténuantes à Reagan. ■

Bernard BOCQUEL

Commission des licences

Une réunion de la Commission des licences aura lieu le lundi 11 janvier 1988 à 13h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg au Manitoba.

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la Commission, au siège de la Société des alcools, le vendredi 4 décembre 1987 au plus tard.

Irene A. Hamilton
Secrétaire

de A à Z

Les passions: à la baisse



Chômage. **Il y avait moins de chômeurs canadiens en** octobre 1987 qu'en octobre 1986. La moyenne canadienne est passée de 9,4% en 1986 à 8,4% en 1987. Au Manitoba, par contre, c'est le contraire qui s'est produit. Il y avait un pour cent de plus de chômeurs en octobre 1987 qu'en octobre 1986. À Winnipeg, le taux de chômage est passé de 6,4% à 7,8%. Le taux de chômage manitobain, qui se situe à 8,2% est cependant toujours inférieur à la moyenne canadienne.

Démocratie. **Les élections partielles dans les divisions** scolaires ne réveillent pas toujours les passions de l'électorat. 8,45 pour cent des électeurs de la division scolaire de Fort Garry s'est rendu aux urnes le 4 novembre 1987. Liz Foster a été élue avec 394 voix. En septembre 1987, Hugh Coburn a été élu commissaire dans la division scolaire de Saint-Boniface en remportant 1 755 voix. 14,5% des électeurs de Saint-Boniface avait participé à cette élection partielle le 23 septembre dernier.

Économie. **Le taux de croissance au Manitoba pour** 1988 devrait être inférieur au taux de croissance national, selon les prévisions de la Banque de Montréal. La croissance économique au Manitoba pourrait osciller entre 3,5% et 4%, contre 4,7% prévus pour tout le Canada. L'industrie du bâtiment, en revanche, se porte comme un charme. Les prévisions établies au mois d'octobre annoncent 241 000 constructions cette année. C'est le meilleur chiffre depuis 1977.

Libre-échange. **C'est en principe à la fin du mois que le** texte final sur l'entente canado-américaine du début d'octobre sera rendu public. Le comité des affaires extérieures de la Chambre de communes continue d'entendre les mémoires appuyant ou rejetant le libre-échange. Les pro-entente soulignent la nécessité de barrer la route au protectionnisme américain; les anti-entente affirment que la souveraineté du pays est menacée.

Loteries. **La Loto 6/49 aura 38 millions de $ en plus à** distribuer durant le mois de novembre. Cette somme provient des prix qui n'ont pas été réclamés de 1982 à 1986. Au Manitoba, les responsables des loteries estiment que 1,7 millions de dollars en prix n'ont pas été réclamés durant cette même période. Ceci représente environ 2,5 pour cent des prix gagnés dans les loteries. Les 38 millions de $ assureront que le gros lot de la Loto 6/49 ne sera pas inférieur à 5 millions de dollars durant le mois de novembre. Depuis les six derniers mois, les ventes de billets du 6/49 ont diminué de 12%.

Manitoba. **Pour l'instant en tout cas, la province n'est** pas en bonne voie de s'assurer le quart du Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest, qui pèse un milliard 200 millions. L'initiative avait été annoncée par le fédéral au mois d'août. Sur les 108 projets approuvés à ce jour, seulement cinq touchent le Manitoba, pour un total de 1,2 million. En Alberta, 52 projets ont déjà été approuvés pour une valeur totale de 2,7 millions.

Radio communautaire. **18 000$ ont déjà été re**cueillis par les responsables de la radio communautaire, dont l'objectif est de commencer à émettre à l'automne 1988. Cette somme représente 18% des 100 000$ qu'ils espèrent obtenir de la population franco-manitobaine.

Termites. **Sept de dix propriétaires de la rue Youville** n'auront pas besoin de traiter leur domicile contre les termites, a décidé, le 4 novembre le comité exécutif de la ville de Winnipeg. Par contre, les trois autres propriétés, infestées par les termites, devront le faire, et ceci à leur propre compte. Le conseiller de Taché et président du comité exécutif, Guy Savoie, a tenté, sans succès, de convaincre la ville de défrayer les coûts du traitement (*de 600$ à 1 300$*). Les termites de la rue Youville sont les premières à être découvertes au Manitoba. En Ontario, les termites causent un million de dollars de dommages chaque année.

VITE LU VITE SU

Immersion — **1 500 des quelque 9 000 profs membres de l'Association canadienne des professeurs d'immersion (ACPI) réunis en congrès à Winnipeg la semaine dernière ont décidé de développer des techniques pour évaluer objectivement les compétences des immersés.**

Jusqu'à présent, indique le responsable de l'immersion au Bureau de l'éducation française, Ernest Molgat, les préoccupations étaient d'ordre négatif: L'élève perd-il son anglais? Peut-il apprendre à compter dans une langue seconde? Des questions qui maintenant ne se posent plus.

«Aussi, note Ernest Molgat, l'immersion n'est définitivement plus perçue comme un programme pour l'élite. La clientèle est représentative de la population en général». Les éducateurs se sont aussi inquiétés du nombre de modèles immersifs (*une dizaine*). Il s'agirait de limiter les modèles. Ce n'est pas un problème au Manitoba.

Le ministère favorise deux types de programmes. L'immersion longue, de la maternelle ou 1ère année à la 12e; ou l'immersion courte, à partir de la 7e année. Dans les deux cas, grosso modo, le français représente 75% du temps d'enseignement.

25 000

Sur les 200 000 élèves canadiens qui suivent un programme d'immersion, 16 500 sont Manitobain(e)s. Un nombre qui correspond aux prévisions des experts du ministère de l'Éducation.

Ces mêmes experts prévoient que l'immersion atteindra au Manitoba son plafond d'ici 7 ou 8 ans (*25 000 élèves*). Environ 700 des 9 000 profs d'immersion canadiens travaillent au Manitoba.

B.B.

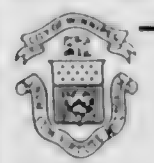


NOMINATION



Bernie Gloyn

M. C. Jerry Page, directeur de Statistique Canada pour la Région des Prairies et des Territoires du Nord-Ouest est heureux d'annoncer la nomination de M. Bernie Gloyn comme assistant directeur de la région des Prairies/Manitoba. M. Gloyn a une bonne formation en recherche, planification et administration. Il possède une maîtrise en économie et en géographie de l'Université McMaster et de l'Université de Waterloo. Le bureau régional du Manitoba est situé au 600-266, avenue Graham, Winnipeg (983-4020).



La page de Bicolo

Oyez, Oyez les amis!! Quelle belle participation au concours d'automne! J'ai reçu des centaines de rédactions, de poèmes et de dessins du canard malard! Tu peux en voir quelques-uns sur la page. Bravo à tous ceux qui ont participé!

Bicolo

Cette semaine je fais paraître quelques dessins et des poèmes. La semaine prochaine ce sera les rédactions.

Voici les gagnants par catégorie:

Rédactions

(8-9 ans)

Francine Labossière, St-Pierre-Jolys
Matieu Plamondon, Ile-des-Chênes

(10-12 ans)

Chantal Vermette, 369, place Gaboury, St-Boniface
Léo Laroche, St-Pierre-Jolys
Chantal Gauthier, 11, baie Burning Bush, St-Boniface

Poèmes

(8, 9 et 10 ans)

André Lavergne, St-Pierre-Jolys
Claudette Courcelles, Ste-Agathe
Neil Evanchuk, 420, rue Speers, St-Boniface
Sacha Chartier, St-Lazare

(11, 12 et 13 ans)

René Lambert, Haywood
Julie Legal, Ste-Anne

Dessins

(10 à 12 ans)

Gisèle Vermette, Aubigny
Jared Chartrand, 62, rue Taché, St-Boniface
Rémi Courcelles, Otterburne
Andrew St-Hilaire, 157, av. Traverse, St-Boniface

(8-9 ans)

Joël Chevrefils, Pine Falls
Serge Arpin, 1048, rue Blair, Winnipeg
Corinne Tétreault, Ile-des-Chênes
Stéphane Dumesnil, Ste-Agathe
David Bonin, 242, baie Parkville, Winnipeg
Carolyne Deschambault, St-Lazare

(6-7 ans)

Jean-Guy Legal, Ste-Geneviève
Bruno Arpin, 1048, rue Blair, Winnipeg
Kara Brémaud, Ste-Agathe
Mariève Bonin, 242, baie Parkville, Winnipeg
René Massicotte, 58, prom. Cliffwood, St-Boniface

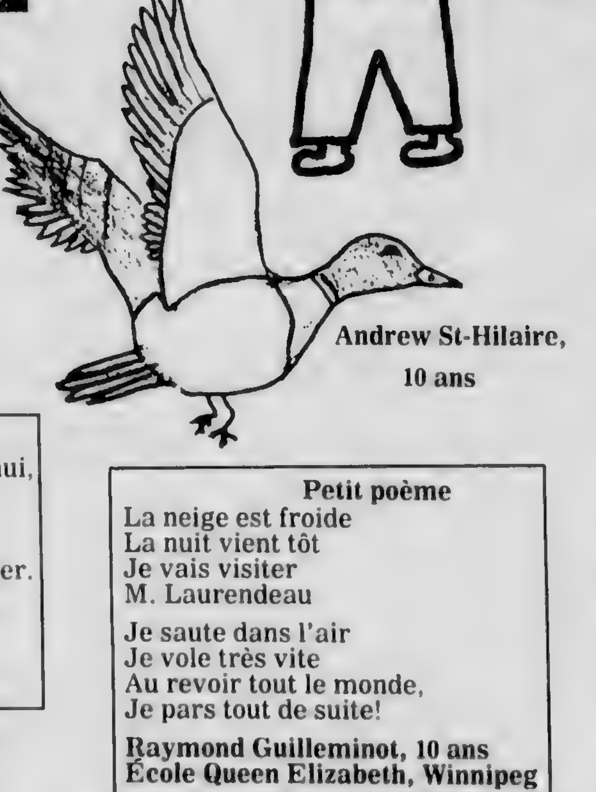
(4-5 ans)

Mathieu Manaigre, 37, ch. Heather, St-Boniface
Marianne Plamondon, Ile-des-Chênes
Talitha Lemoine, 137, Harrowby, Winnipeg



Je suis un malard
Une sorte de canard.
C'est le temps de m'envoler
Avant de geler.
Merci beaucoup
Tu es un petit chouchou!
Le lac va geler
Je ne peux plus nager.
Les chasseurs vont me tuer
Pour se régaler.

Joanne Vinet, 9 ans, St-Pierre-Jolys



Andrew St-Hilaire, 10 ans

Un canard disait:

«Ah! Que je suis heureux aujourd'hui,
Moi et mes amis, on part pour
la Californie.
Qu'est-ce qu'on devrait porter?
Un beau gros panier plein de manger.
Ah! Que je suis content
Plus de neige et de gros vent!»

Sacha Chartier, 8 ans, St-Lazare

Petit poème

La neige est froide
La nuit vient tôt
Je vais visiter
M. Laurendeau

Je saute dans l'air
Je vole très vite
Au revoir tout le monde,
Je pars tout de suite!

Raymond Guilleminot, 10 ans
École Queen Elizabeth, Winnipeg

Être un canard

Très, très haut dans le ciel,
J'étire mes belles grandes ailes.
Les fermiers pensent à ma bonne chair
Quand ils me voient dans les airs
Et je peux les voir avec leur fusils
sur la terre.

Neil Evanchuk, 10 ans,
École Queen Elizabeth, Winnipeg

Le canard malard

M'as-tu vu?
Me connais-tu?
Je suis un canard malard
Je suis venu t'annoncer le printemps!
J'ai visité ton beau pays,
J'ai goûté des grenouilles,
Des vers de terre,
Du bon grain,
Je me suis bien régalé!

J'ai nagé sur les lacs
Et l'automne est arrivé...

Brrrrr!
Il fait froid chez toi!
Je dois m'en aller
Au revoir mon ami!

René Lambert, 12 ans, Hayood

À mes canards

Au revoir!
À plus tard
Mes malards.
Volez, volez
Sans vous fatiguer.

François-Job Lemoine, 8 ans, Winnipeg

«Je suis un malard,
Le plus beau de tous les canards.
Il faut que je parte pour les pays chauds
Parce qu'il ne fait plus beau.
Allons mes petits canetons,
Ce n'est plus la bonne saison
Il faut vraiment que je m'en aille,
Sinon les chasseurs vont me faire mal.
J'aimerais bien rester, mon ami,
Mais je reviendrai au printemps, ici.
Il faut vraiment partir,
Ou les chasseurs vont nous faire cuire.
Au revoir, je pars,
Sinon je vais geler dehors!»

André Lavergne, 9 ans, St-Pierre-Jolys



Reynald Collette, 8 ans, Saint-Boniface

Au revoir

Sur le bord d'un lac
Je vois un malard
J'entends «quack, quack»
Il regard un têtrard.

L'automne est arrivé
Le malard a le choix
De partir ou de rester
Je le sais moi, et toi?

Regardant très haut
Avant qu'il fasse noir
S'envolant vers les pays chauds
Il nous dit AU REVOIR!

Claudette Courcelles, 10 ans, Ste-Agathe

Le canard malard

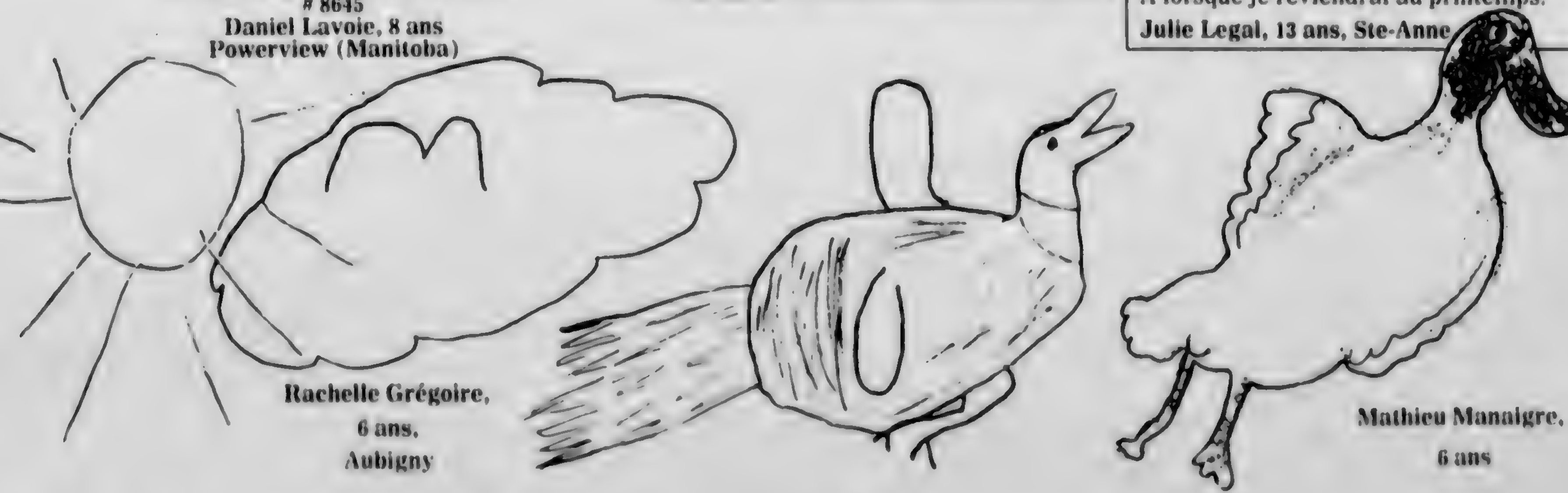
Je suis le canard malard
Je n'attends pas trop tard
Pour me rendre vers les pays chauds,
Là où le soleil est beau

Avec ma tête verte et mon collier blanc,
Je pars avec le vent.
Je vais au sud des États-Unis
Avec tous mes amis.

Je suis omnivore,
Me nourrissant de grenouilles et de têtards
À l'automne je pars en pensant
À lorsque je reviendrai au printemps.

Julie Legal, 13 ans, Ste-Anne

Membre gagnant de la semaine
8645
Daniel Lavoie, 8 ans
Powerview (Manitoba)



Rachelle Grégoire, 6 ans, Aubigny

Mathieu Manaigre, 6 ans

Le coin des mots

ORDINATEUR'AMOTS...

Remplis la grille de l'écran avec les mots de la liste.

A B C D E F

1 2 3 4 5 6

HORIZONTALEMENT

1. Pour boire ton chocolat. A cet endroit.
2. Les os des poissons.
3. Marche ou se rend quelque part.
4. Faire de l'écriture.
5. Qui a mauvais goût.
6. Entre six et huit.

VERTICALEMENT

A. Il va sur l'eau.
B. Métal jaune qui brille. Le centimètre abrégé.
C. On les pose sur la joue de celui qu'on embrasse.
D. Ne pas dire.
E. Article.
F. C'est un champion. Il est en face de l'ouest.

LES MOTS DE LA GRILLE : AMER - ARETES - AS - BATEAU - BOL - CM ECRIRE - EST - LA - LE - LEVRES - OR - SEPT -TAIRE - VA.

Stéphane Dumesnil, 8 ans

Jean-Guy Legal, 7 ans

Rémi Courcelles, 10 ans

Réponses: Ordinateur'amots

1. Bol, la
2. Aretes
3. Va
4. Ecrire
5. Amer
6. Sept

A. Bateau
B. Or, cm
C. Lèvres
D. Taire
E. Le
F. As, Est

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0

Bicolo

NOM: ____

ADRESSE: ____

CODE POSTAL ____ ÂGE ____

VITE LU VITE SU

Saint-Boniface — Environ 150 personnes ont participé à la soirée dansante organisée par le Coin Amitié le 7 novembre au gymnase du Collège Saint-Boniface.

«C'était un vrai succès. La soirée s'est terminée vers 1h30 du matin», a raconté Paul Ste-Marie, coordinateur du projet Coin Amitié de la rue Dumoulin, où vivent cinq résidants handicapés mentaux.

«On n'a pas gagné beaucoup d'argent, mais ça n'était de toutes façons pas notre but. On voulait surtout informer, et l'abbé Fréchette (*curé de la paroisse Cathédrale*) a fait une présentation diapos», a ajouté Paul Ste-Marie.

La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

Les Huskies renoncent à l'humilité



Ils sont revenus au bercail

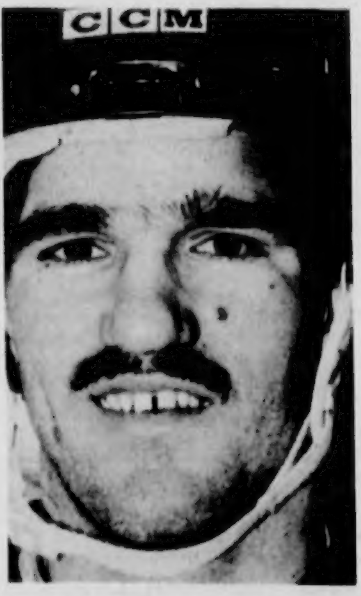
Les Huskies de Steinbach ont finalement compris ce que les Habs de La Broquerie savaient déjà depuis longtemps. Dans la Ligue Hanover-Taché, ce sont les joueurs locaux qui font la différence. Sur la patinoire et au guichet.

«Une des forces des Habs, c'est que ce sont des jeunes de la place», explique **Yves Lafrenière**, gérant de l'équipe du village de Jean-Guy Tétrault. «On ne peut pas tirer trop de joueurs à l'est de La Broquerie. Il n'y en a pas. À l'ouest, il y a Steinbach et Sainte-Anne.»

«On va être plus fort cette année. Nos jeunes de l'an dernier ont un an d'expérience de plus cette saison. Et on a de bons vétérans comme **Gil Dubé, Paul Desorcy** et **Jean Backarus.**»

La seule ombre au tableau, c'est la perte de **Denis Tétrault** qui joue pour l'équipe junior des Hawks de Steinbach et du nouvellement marié **Luc Therrien**, qui à l'âge de 28 ans, va s'essayer au curling cet hiver.

Il n'y a pas de doute que les Habs visent la première place au classement de la division Sud, affirme Yves Lafrenière lorsqu'on lui demande de brosser un portrait du classement final de sa division.



Luc Therrien, pour l'instant anciennement des Habs de La Broquerie. Son expérience va manquer à l'équipe, souligne Yves Lafrenière, gérant des Habs.

Un scénario possible, d'après le gérant des Habs, serait: les Warriors de Saint-Malo en 1ère place, suivis des Habs en 2e, des Red Wings de Grunthal en 3e, des Canadiens de Saint-Pierre-Jolys en 4e, et les Mohawks de Mitchell en dernière place.

Dans la division Nord, les Huskies de Steinbach devraient finir en première place, évalue presque tout le monde, y compris **Ed Friesen**, le gérant de l'équipe du gros village mennonite juste à l'ouest de La Broquerie.

«On est très optimiste», affirme le gérant des Huskies. «On avait 45 joueurs à nos séances d'entraînement cette année. On a pu faire des choix».

Bien que l'équipe ait définitivement une saveur internationale (*Darcy Gryka, Ohio State University; Mike Franske, en Allemagne l'an dernier*), ce sont des joueurs de Steinbach qui sont revenus au bercail.

«L'an dernier les Huskies n'ont pas bien fait au guichet, explique Ed Friesen. On avait une équipe perdante. Cette année, nos meilleurs joueurs locaux sont de retour. On a gagné nos quatre parties hors concours et, en moyenne, on avait de 100 à 150 partisans à ces matchs. On en est très satisfait.»

Une prédiction sur le classement de sa division? Les Huskies en première place, souhaite Ed Friesen. Suivis des As de Sainte-Anne en 2e, et soit les Dutchman de Landmark ou les Clippers de Niverville/Saint-Adolphe en 3e place. La dernière place sera réservée pour les Comets de Lorette, bien que les Comets pourraient surprendre, prévient Ed Friesen.

Lucien CHAPUT

T'es en parenté avec qui, toi?



Michel Léonard Joseph Ferré, fils de Léonard et Claire (née Normandeau) Ferré de Winnipeg, et petit frère de Chantal. Michel est né le 13 novembre 1986.

Les grands-parents sont: Marcel et Eugénie (née Toullelan) Ferré de Saint-Norbert et Aimé et Solange (née Beaudette) Normandeau de St-Vital.

Les arrière-grands-parents sont: Jean et Maria (née Laramée) Ferré (décédés), Jean-Baptiste et Jeanne (née Boulanger) Toullelan (décédés), Emile et Ida (née St-Laurent) Normandeau (décédés) et Georges et Marie (née Parent) Beaudette de Sainte-Anne-des-Chênes.

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines); 21 à 28 mots (6$ ou 9$); 29 à 35 mots (7$ ou 10,50$); 35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

AUBAINES D'ÉTÉ: payer et emporter seulement. Tapis «gazon» à partir de 2,99$/v². Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v². Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v². Saxony en nylon à endos caoutchouté à partir de 8,98$/v². Des centaines de fins de rouleaux — économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald. A & R Carpet Barn. 233-3061.
300-

À LOUER: Appartements d'une chambre à coucher ou deux chambres à coucher, nouvel immeuble, lots pavés, entrée de sécurité, laveuse et sécheuse disponible. Le loyer inclut: une place de stationnement, réfrigérateur, poêle, air climatisé, lave-vaisselle, broyeur et patio. Visite libre tous les dimanches entre 13h et 15h. Contactez Isabelle Fiola à Mainland Commerce Real Estate au 237-7286.
817-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, 245$ par mois, chauffage et électricité inclus. Disponible le 1er décembre 1987. Composez le 237-5963 après 18h.
816-

À LOUER: Garçonnière près du Collège au 525, rue Des Meurons, non-meublée, disponible immédiatement. Composez le 253-5438 après 14h.
818-

À VENDRE: Manteau court en cuir brun, avec collet de fourrure. Valeur de 200$ pour 45$. Grandeur 16. Composez le 237-7449.
815-

DAME CHERCHE autre dame pour partager appartement de deux chambres à coucher au Chateau Guay, rue Goulet. Doit être propre, tranquille et responsable. Références nécessaires. Appelez Lorraine au 237-5326.
807-

À VENDRE: Délicieuse viande de sanglier pour repas spécial, et aussi le marcassin pour barbecue. Téléphonez Wild Boar Ranch de Sanglier au 379-2566 à Saint-Claude au Manitoba.
808-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

VENTE PRIVÉE: Parc Windsor, duplex, 3 chambres à coucher, garage, cour clôturée, près de l'école Lacerte. 65 000$. Composez le 256-5981 après 17h.
810-

DES CADEAUX DE NOËL? Placez l'amour en tête de votre liste. Passez les fêtes avec quelqu'un de très spécial. Participez à The Dating Place, 305-504, rue Main. Tél.: 949-9139.
811-

À VENDRE: Beau bungalow de trois chambres à coucher avec 70 acres, garage double, petite étable pour chevaux, à 12 milles de l'angle Portage et Main. Très propre et en très bon état.
Immeubles: un de 15 appartements, deux de 6 appartements, deux de 5 appartements, un de 4 appartements. Appelez Nap, Sherlock Homes, 237-8878, 24 heures sur 24.
641-

ARGENT À PRÊTER sur 1er ou 2e hypothèque. Aucuns frais d'évaluation. Taux concurrentiels. Facilité de paiement. Service confidentiel. Composez le 233-7175.
812-

À LOUER: Norwood — Appartement de deux chambres à coucher très propre, services inclus, stationnement. Disponible le 1er décembre. 350$. Composez le 237-3825 ou le 233-3221.
813-

À LOUER: Norwood — Petit appartement d'une chambre à coucher, services inclus, stationnement. Disponible le 1er décembre 1987. Idéal pour une personne. 275$ par mois. Composez le 237-3825 ou le 233-3221.
814-

Recevoir la sagesse

On dit de quelqu'un: «c'est un vieux sage»! De l'avis de tous ceux et celles qui le connaissent, cette personne occupe, sans l'avoir recherchée, une place respectée dans le village, dans le milieu. Chaque village a son «sage», chaque quartier, chaque milieu de travail, le sien.



Claude BLANCHETTE

Mais comment devient-on ce «gourou des plaines»?

Au premier regard, deux éléments semblent essentiels. Premièrement, on ne se donne pas à soi-même cet honneur. C'est un choix de la communauté. Une personne devient «le sage» par une espèce de conspiration silencieuse, par un genre d'évidence qui s'impose aux yeux de tous, et ce, à la plus grande surprise du «choisi».

Puis, le qualificatif «vieux» est important. «Vieux» ne renvoit pas nécessairement à l'âge biologique. Si le «sage» a habituellement un certain âge, c'est plutôt parce que son vécu, riche en expériences variées, a été pour lui une école de formation.

Mais avec ce bagage, il y a nécessairement un enracinement reconnu dans le terroir, une profonde communion avec les aspirations d'un peuple, une connivence d'âme et de coeur. On se reconnaît en lui. Il symbolise notre passé, notre présent et notre avenir.

Quelle place occupe ce «sage» dans l'épanouissement de la vie des gens?

Un problème épineux risque de bouleverser la vie de la communauté? On se tourne vers le «sage» pour qu'il nous suggère des pistes de solution.

Un groupe souhaite mettre sur pied un projet d'une certaine envergure qui pourrait fort bien créer de la controverse? On s'enquiert auprès de lui pour prévoir les réactions et pour ne pas faire de faux pas.

Un drôle de vent vient bousculer l'harmonie, sans qu'on puisse mettre le doigt sur sa source? On recherche avidement son analyse, on écoute attentivement ses commentaires.

Un certain équilibre

C'est donc dans la tension qu'engendre toute croissance que le «sage» intervient pour apaiser les craintes, détruire les obstacles, forcer les murailles, mettre en lumière des évidences, rétablir l'équilibre.

Il le fait sans écraser, sans menacer, tout naturellement, avec une pincée de «gros bon sens», comme s'il racontait une simple histoire à des enfants. Et comme des enfants suspendus aux lèvres d'un grand-papa raconteur, la communauté écoute et entend. Et la vie se poursuit...

Sans prétendre devenir «le» sage, qui d'entre nous ne rêve pas d'acquérir une certaine sagesse de vie?

Combien de fois ne regrettons-nous pas nos propos irréfléchis, intempestifs?

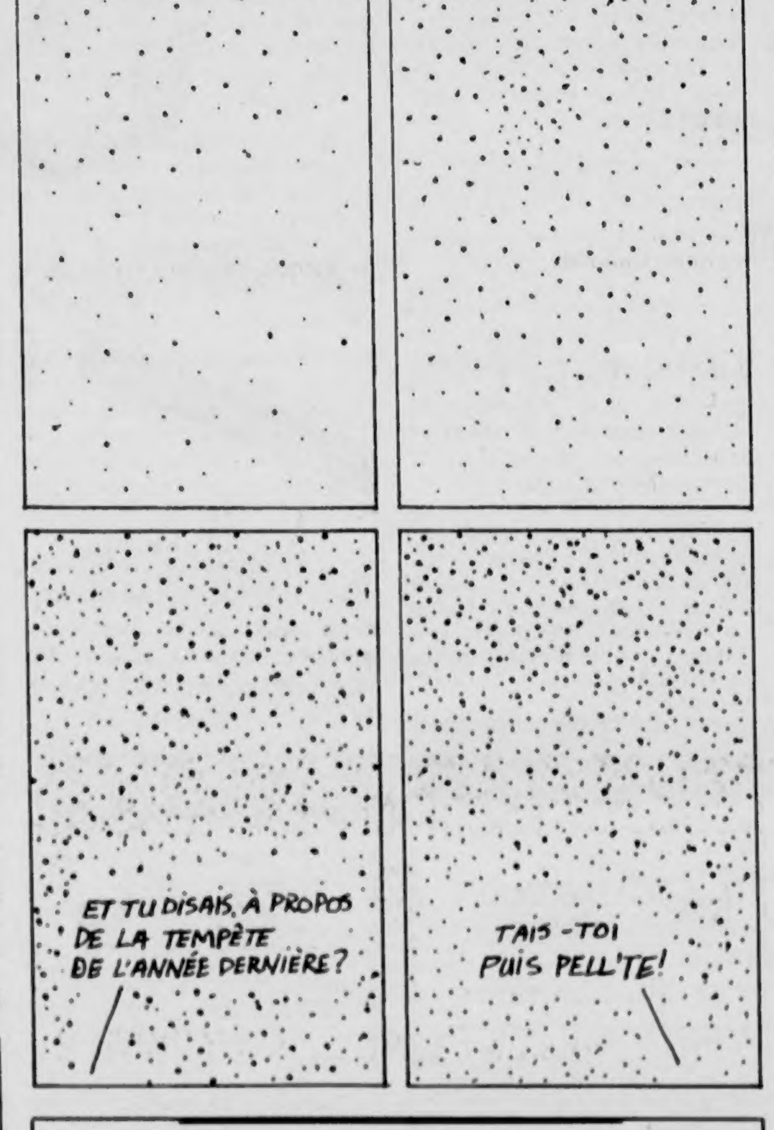
Dans notre souci exagéré d'être à la mode, de faire comme les autres, ne nous manque-t-il pas un certain équilibre?

La «sagesse» ne vient pas automatiquement. Elle est à la fois un don de Dieu dans son Esprit et le produit d'un vécu réfléchi et intégré.

À nous donc de le recevoir, avec tout son mystère et son aspect insaisissable, dans le silence du coeur à coeur avec le Père. À nous de la chercher activement au sein de notre vécu, dans cette tension vive d'un équilibre toujours à refaire.

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle



La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenue ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Écrivez à:
La Liberté, C.P. 190,
St-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue BERTHE ARNAL, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 18 décembre 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour du mois de novembre 1987.

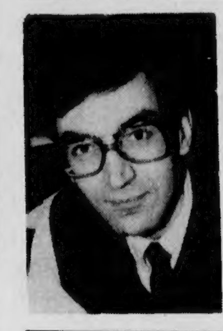
MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Laurent G. Marcoux, C.R.
Procureurs de la succession.

Cher maire,

Ils veulent ta peau

Mon cher Bill,

Il y a longtemps que je ne t'ai pas écrit. Tu sais, de plus en plus, on en perd l'habitude. Le téléphone, c'est tellement plus efficace. Et ça ne laisse pas de traces.



Lucien Chaput

C'est ça que j'aime avec toi, Bill. Par la force des choses, en refusant de répondre à mes appels téléphoniques, tu m'obliges à t'écrire. Dans ce domaine, tu as toujours été conséquent.

Quoi de nouveau, you ask? À Saint-Bobo, pas grand chose que tu ne saurais pas. J'imagine que lorsque tu es allé visiter les Hôtels de la famille Malenfant avec notre conseiller, Guy Savoie, il t'a mis au courant de toutes les dernières nouvelles.

D'ailleurs ce n'est pas au sujet du quartier de Saint-Boniface que je t'écris. C'est plutôt pour te prévenir que si jamais tu penses à te représenter à la mairie de Winnipeg en 1989, ne compte pas sur l'appui des hôteliers winnipégois.

Entre moi pis toi, Bill, et je ne sais pas pourquoi, ils veulent ta peau. Comment interpréter autrement l'article publié dans le Free Press du samedi 7 novembre?

Tu l'as sans doute lu. C'est celui qu'a signé Morley Walker, l'ancien critique de films du Winnipeg Sun. Si tu me permets de résumer en deux mots les 38 paragraphes du journaliste de la rue Carlton, la réalité selon Morley, c'est que le projet de restauration de l'ancien hôtel du Canadien National va s'effoirer.

Tu vas me dire sans doute, Bil, que c'est de la xénophobie de la part de certains hôteliers winnipégois. Je ne pense pas Bill. Ce n'est tout de même pas un Minaz Abji (*gérant du Westin*), ou un Daniel Blachut (*Holiday Inn*), ou même un Bob Leterman (*consultant pour l'étude Laventhol et Horwath*) qui font de la xénophobie.

On est obligé de tirer...

Jamais je croirai que dans la ville de Folklorama il n'y aurait pas de place pour un hôtelier canadien du Québec.

Non Bill, ce n'est pas chez notre cher Winnipeg qu'on retrouverait des sentiments de ce genre. Depuis Steven Juba, tout le monde a sa place à Winnipeg. Après tout, le plus puissant politicien municipal à Winnipeg, il faut l'admettre, est un Franco-Manitobain. (*C'est vrai Bill. Et ça sera ainsi jusqu'à temps à ce que le gouvernement provincial te donne plus de pouvoirs*).

Et si s'était tout simplement une petite vengeance de la part du Free Press? Tu vois Bill, en changeant ton style de lunettes, tu as compliqué la vie à beaucoup de journalistes. On est maintenant obligé de tirer une nouvelle photo de toi.

Et même pour le Free Press, la machine à fric de la chaine Thompson, ça veut dire des dépenses supplémentaires. Les boys du Free Press se sont peut-être dit: tant qu'à changer de photo, changeons de maire.

Inquiète-toi pas Bill. Envoie-leur une de tes nouvelles photos officielles. Et on se verra sans doute le 15 avril à la réouverture officielle de l'Hôtel Fort Garry. N'en déplaise aux autres.



Dimanche 8 novembre, 9h03, devant l'ancien immeuble du journal Le Manitoba (*158, boulevard Provencher*). Il ne reste plus pour les pompiers, qui viennent de sauver la locataire du 3e, qu'à neutraliser la glace avec du sable.

L'incendie, qui s'est déclenché à 8h20, a causé environ 25 000$ de dommages. La compagnie de graphisme et d'imprimerie Techmédia située dans l'édifice n'a subi aucun contrecoup. Les pompiers ayant eu la présence d'esprit de couvrir les ordinateurs de bâches.

photo: Bernard Bocquel

VITE LU, VITE SU

National — Si vous trouvez que des anecdotes sur la météo constituent de bons sujets de conversations, il faut vous procurer l'Almanach météorologique du Canada 1988, publié par Environnement Canada.

Tout comme le précédent, ce 4e Almanach contient des photos en couleurs et plus de 500 récits d'événements météorologiques, dont les trois quarts sont inédits.

Saviez-vous que des chameaux vivaient au Yukon voilà 20 000 ans? Ces animaux périrent quand, du fait du réchauffement du climat, les forêts d'épinettes l'emportèrent sur les pâturages.

Ou encore... Par une journée torride dans les Prairies, le maïs d'un champ s'est mis à éclater, le sol se recouvre d'une couche si épaisse de maïs soufflé que le bétail pense qu'il s'agit d'un blizzard et meurt gelé.

Mais il n'y a pas que les histoires farfelues. L'Almanach propose des citations, des blagues, des dictons, des conseils pratiques, des indices pour l'observation météo.

La publication est vendu 7,25$. Elle est disponible auprès des librairies associées au Centre d'édition du gouvernement du Canada.

□ □

Union nationale française — C'est sous le thème de l'amitié que se déroulera la prochaine soirée de l'Union nationale française.

Prévue pour le samedi 28 novembre en la salle de l'UNF (541, rue Giroux), la soirée débutera à 19h. Un buffet froid (*suivi d'un bal*), sera servi. Les billets (*7$*) doivent être achetés d'avance. (*Christian Schmitt: 233-4120*).

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette

Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue • Kushnier

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE TEILLET & BENNETT

AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.

Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE

AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.



Coopers & Lybrand
comptables agréés

Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

Comptables en management accrédités

R.T. ROBERT & COMPANY

comptables
en management accrédités

R.T. Robert, b.a., c.m.a.

Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.

(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION

Robert & Norbert Touchette
propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

Cet espace est disponible pour de bonnes affaires! Contactez Sylvie Roman au 237-4823



Pour tous genres de réparations, de carrosserie, contactez

M. Marc Poulin

- 580, avenue Ebby
  Tél.: 453-1653
  (pendant la journée)
- 526, rue Des Meurons
  Tél.: 235-1711 (en soirée)
- Voiture temporaire disponible sur rendez-vous

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!

Pour des recommandations précises, appelez-moi au **237-4823**

Sylvie Roman



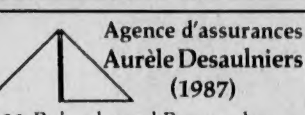
Pour tous vos besoins graphiques...

- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au 237-4823

David McNair

ASSUREURS



Agence d'assurances Aurèle Desaulniers (1987)

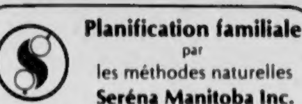
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP

Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC

MÉTIERS

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

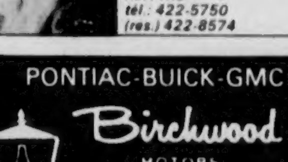


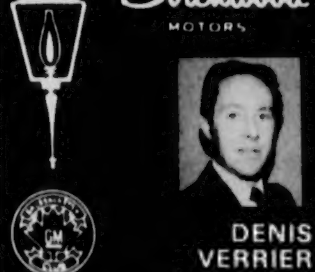
Planification familiale
par
les méthodes naturelles
Seréna Manitoba Inc.
Hôpital général de la Miséricorde
99, avenue Cornish 783-0091



ENTREPRISES NOËL
Services de secrétariat rédaction de lettres, dactylographie de travaux universitaires, de lettres, de documents, traduction, photocopies.
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

PONTIAC-BUICK-GMC





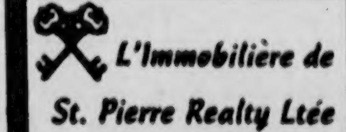
DENIS VERRIER
Gérant des ventes

2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

Suzanne B. Gareau
services de secrétariat
(français et anglais)
- traitement de textes
- dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
- rapports financiers

470, rue Langevin Tél.: 233-0436

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée

Boite postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899

- ferme • résidence • chalet lots vacants • loisirs • chasse tous genres de commerce, etc...

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1

233-4480

Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



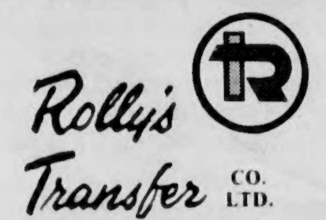


Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté



Park Florist

400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

AUTOPAC

233-7760 233-7351

MAURICE-E. SABOURIN LTD

195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)

ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES

Avions-Bateaux—Tours Trains

GUS PAINCHAUD
assurances
— vie — auto — incendie — etc
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828